



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Global
Education
Monitoring
Report

ED/GEMR/MRT/2020/P1/x

Document d'information préparé pour le Rapport Mondial de suivi sur l'éducation

Inclusion et éducation

LES IMPACTS DU DEPLACEMENT INTERNE SUR L'EDUCATION EN AFRIQUE SUB- SAHARIENNE

Ce document a été commissionné par le Rapport mondial de suivi sur l'éducation comme information de base pour aider à la rédaction du Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020, Inclusion et éducation. Il n'a pas été édité par l'équipe. Les idées et opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne devraient pas être attribuées au Rapport mondial de suivi sur l'éducation ou à l'UNESCO. Les documents d'information peuvent être cités avec la référence suivante : "Document commissionné pour le Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020, Inclusion et éducation". Pour toute information complémentaire, merci de contacter gemreport@unesco.org.

SOMMAIRE

Résumé	3
Introduction.....	4
Les répercussions des impacts des déplacements internes sur l'éducation.....	6
Méthodologie	9
4,4 millions d'enfants touchés par les déplacements internes en Afrique subsaharienne.....	13
3 millions d'enfants africains en risque d'être déscolarisés.....	16
275 millions de dollars nécessaires en Afrique par année de déplacement.....	20
Études de cas : Eswatini, Ethiopie, Kenya, Somalie et Yémen.....	23
Étude de cas en Eswatini	24
Étude de cas en Éthiopie	26
Étude de cas au Kenya	28
Étude de cas en Somalie	31
Étude de cas au Yémen	35
Discussion et options politiques.....	40
Conclusion.....	44

Traduction de l'anglais : Quiterie De Roquefeuil

RESUME

Les déplacements internes peuvent interrompre l'éducation des enfants, nuire à leur bien-être et entraver leur développement. Ils peuvent réduire leurs futures possibilités de subsistance, en créant un cycle de pauvreté qui perdure même après le déplacement. Ne pas inclure les enfants déplacés à l'intérieur de leur pays dans une éducation de qualité peut avoir des conséquences à long terme pour eux, leur famille et leur communauté. Cela peut aussi avoir des répercussions sur les progrès de leur pays vers les Objectifs de Développement Durable. Or, comme ce document le montre pour la première fois, la plupart des enfants déplacés sont exclus des politiques éducatives.

Dans ce document de base du Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020 de l'UNESCO, l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) présente les premières estimations du nombre d'enfants risquant d'être affectés ou non scolarisés en raison de déplacements internes en Afrique subsaharienne, et de ce que coûterait leur éducation. Ce document analyse en outre les impacts sur l'éducation des déplacements internes en Éthiopie, en Somalie, au Kenya et en Eswatini, et présente des recommandations pour que les politiques d'éducation inclusives ne laissent pas les enfants déplacés internes de côté.

Messages clefs

- **Plus de 4,4 millions d'enfants** en âge d'aller à l'école primaire et au premier cycle de l'école secondaire (entre 5 et 14 ans) risquent de voir leur éducation affectée par les déplacements internes en Afrique subsaharienne.
- **Au moins 3 millions** d'enfants déplacés internes en raison d'un conflit ou de violences risquent de ne pas être scolarisés dans 13 pays d'Afrique subsaharienne, faute de recevoir un soutien éducatif.
- Les pays africains touchés par des déplacements internes auraient besoin d'au moins **275 millions** de dollars par an pour fournir un soutien éducatif minimum à tous les enfants déplacés internes âgés de 5 à 14 ans.
- En Afrique subsaharienne, les pays ayant le plus grand nombre d'enfants déplacés internes d'âge scolaire sont **la République Démocratique du Congo, la Somalie, le Nigeria, l'Éthiopie, le Soudan et le Soudan du Sud.**

INTRODUCTION

Les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI), contraintes de quitter leur domicile et qui restent à l'intérieur des frontières de leur propre pays, sont souvent parmi les plus vulnérables et les plus marginalisées. Alors que les migrations internationales et les flux de réfugiés font les unes des médias internationaux et occupent une place prépondérante dans les débats mondiaux, les déplacements internes sont rarement considérés avec la même urgence politique.

Les déplacements internes peuvent entraîner l'exclusion des services sociaux tels que l'éducation. Ils peuvent interrompre l'éducation des enfants et les séparer de leur environnement scolaire, enseignants et camarades de classe, parfois pendant des mois ou des années. Lorsqu'ils peuvent retourner à l'école, que ce soit dans leur communauté d'origine, leur région d'accueil ou dans un camp, ils doivent rattraper le temps perdu tout en gérant le stress et les traumatismes liés à leur déplacement. Les enfants déplacés ont souvent des taux de scolarisation et de réussite inférieurs à ceux de leurs pairs non déplacés.

La perturbation de l'éducation peut nuire à la santé mentale des enfants déplacés et aggraver l'instabilité psychosociale. Elle peut affecter la cohésion sociale et nuire à la sécurité à court et à long terme. Une éducation inclusive de qualité peut constituer un facteur de stabilisation et rapprocher les sociétés.ⁱ

La perturbation de l'éducation peut également réduire les revenus futurs des enfants et leurs possibilités de subsistance à l'âge adulte, créant ainsi un cycle de pauvreté qui perdure même après le déplacement et empêche les solutions durables. Ne pas inclure les enfants affectés par le déplacement interne dans l'éducation peut entraîner des désavantages à long terme pour eux, leurs futures personnes à charge et leurs communautés. Cela peut avoir des répercussions sur le développement socio-économique et la stabilité du pays, ralentissant ainsi les progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable. L'objectif de l'éducation inclusive, qui vise à faire en sorte que tous les élèves soient intégrés aux systèmes éducatif indépendamment de leur marginalisation et de leur désavantage, est ambitieux mais essentiel.

Bien que des preuves anecdotiques de ces obstacles et de ces impacts existent, les évaluations complètes font encore défaut. En 2018, l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) a procédé à une revue systématique de la littérature sur les impacts du déplacement interne sur l'éducation et a développé un cadre conceptuel pour examiner les liens entre déplacement interne, éducation et d'autres domaines tels que la santé, la sécurité et le revenuⁱⁱ. L'examen a mis en évidence les répercussions qui peuvent impacter des pays entiers à moyen et long termes, ainsi que le manque criant de données quantitatives permettant de mesurer ces répercussions.

Première étape vers la réduction de cet écart, le présent document présente des estimations du nombre d'enfants âgés de 5 à 14 ans dont l'éducation est affectée par le déplacement interne, du nombre d'enfants

déplacés internes risquant de ne pas être scolarisés et du montant nécessaire pour leur fournir une éducation temporaire pendant leur déplacement. Ces estimations reposent sur des analyses de données secondaires et des projections et sont centrées sur les pays d'Afrique subsaharienne touchés par le déplacement interne en 2018.

En outre, une analyse plus approfondie des impacts du déplacement interne sur l'éducation dans certains pays est présentée afin de mettre en évidence les défis et les options politiques spécifiques à chaque contexte. Les études de cas soulignent que les contraintes liées à la pauvreté, les traumatismes et la stigmatisation entravent l'éducation des personnes déplacées. Il existe des différences contextuelles quant à ce que pourraient être les principaux défis de l'inclusion, tels que les barrières linguistiques, l'adaptation d'un mode de vie nomade à un environnement urbain et d'autres problèmes. Ces études de cas sont basées sur la collecte de données primaires, notamment des enquêtes quantitatives et des entretiens avec des informateurs clés, menés au Eswatini, en Éthiopie, au Kenya et en Somalie en 2019.

L'objectif principal du présent document est de souligner la nécessité d'inclure les enfants touchés par le déplacement interne dans les stratégies nationales d'éducation en tant que moyen le plus efficace de parvenir à des solutions durables et à un développement durable pour tous. Les estimations quantitatives et les études de cas sont utilisées pour fournir le premier aperçu régional des impacts du déplacement interne sur le système éducatif. Elles devraient guider non seulement les interventions d'urgence, mais aussi la planification et les investissements dans l'éducation à court et à long termes.

LES REPERCUSSIONS DES IMPACTS DES DEPLACEMENTS INTERNES SUR L'ÉDUCATION

Quel que soit le domaine de recherche, les déplacements internes ont reçu moins d'attention que les déplacements transfrontaliers ou les migrations internationales. On dispose de moins de données sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays que sur les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants internationaux. Cela est particulièrement vrai pour l'éducation. Pourtant, des études de cas réalisées dans le monde entier ont mis en lumière certains des principaux impacts des déplacements internes sur l'éducation.

Presque tous les pays touchés par le déplacement interne présentent des taux de scolarisation et de réussite plus faibles et des taux d'abandon plus élevés chez les enfants déplacés. Par exemple, à Mogadiscio, en Somalie, seulement 28% des personnes déplacées de cinq ans et plus ont déjà fréquenté l'école, contre 42% dans la communauté d'accueil.ⁱⁱⁱ Les filles sont touchées de manière disproportionnée par les perturbations de l'éducation dues aux déplacements internes. À Mogadiscio, 22% seulement des filles déplacées de plus de 5 ans ont déjà été scolarisées, contre 37% des garçons.^{iv}

La réduction des ressources financières des ménages déplacés, qui accompagne souvent les déplacements internes, peut amener les familles les plus vulnérables à retirer leurs enfants du système scolaire, soit parce qu'elles ne peuvent pas payer leurs études, soit parce qu'elles ont besoin d'eux pour travailler. Parmi les familles déplacées à Goma en République Démocratique du Congo (RDC), 33% des personnes déplacées interrogées ont déclaré que le coût de l'éducation était la principale raison de ne pas envoyer leurs enfants à l'école.^v

L'une des conséquences les plus directes du déplacement interne sur l'éducation est le déplacement physique des enfants loin des écoles. Au Nigeria, dans 19 des 42 camps de personnes déplacées évalués en 2015, il n'existait aucun établissement d'enseignement.^{vi} Sur 590 000 enfants nigériens déplacés, moins de 90 000 ont pu poursuivre leurs études en 2017.^{vii}

Reconnaissant la gravité du désavantage éducatif et de l'exclusion des personnes déplacées, le rapport volontaire du Nigeria sur les Objectifs de Développement Durable a rendu compte des principales actions prévues pour pallier ces problèmes. Par exemple, la Coalition d'Action de la Société Civile en faveur de l'Éducation Pour Tous (Civil Society Action Coalition for Education For All) prévoit de fournir une éducation à 43 665 enfants non scolarisés dans 737 centres répartis dans les États du Nord (Adamaoua, Bauchi, Borno, Gombe et Yobe).^{viii}

Les enfants des communautés d'accueil et ceux qui restent dans des communautés d'origine appauvries peuvent également voir leur éducation perturbée, ou la qualité de l'éducation qu'ils reçoivent être affectée par le déplacement. Les déplacements massifs dans le centre et le Sud de la Somalie ont empêché de

nombreuses écoles de fonctionner car il ne restait que le quart de leur personnel.^{ix} Dans les situations de conflit et de catastrophe, les écoles et autres bâtiments publics sont souvent reconvertis pour servir d'abris d'urgence, empêchant les enfants de la communauté d'accueil de fréquenter l'école.

Le fait que l'éducation perturbée des enfants déplacés puisse restreindre leurs perspectives d'emploi et leur potentiel économique présente un intérêt majeur pour les décideurs politiques cherchant à lutter contre les déplacements internes et à promouvoir le développement durable.

Les impacts sur l'éducation résultent des multiples effets des déplacements internes sur la sécurité, les moyens de subsistance, l'accès à un logement décent et les infrastructures. À leur tour, les perturbations dans l'éducation peuvent affecter la vie sociale, la santé mentale, les revenus futurs et la sécurité (Figure 1).^x

Par exemple, les familles déplacées internes forcées de vivre dans des logements informels à la périphérie des zones urbaines peuvent se retrouver trop éloignées de l'école pour que leurs enfants y aillent, ce qui entraîne des taux de scolarisation plus faibles et des possibilités réduites de s'intégrer dans la communauté d'accueil et d'avoir une vie sociale riche.

L'incapacité des familles déplacées à poursuivre leur activité professionnelle dans leur zone d'accueil peut les obliger à retirer un ou plusieurs de leurs enfants de l'école car elles ne peuvent plus assumer les frais associés. Dans certains cas, lorsqu'un choix doit être fait entre les enfants, ce sont les filles qui sont retirées en premier, ce qui a une incidence sur l'égalité future entre les sexes.

Les impacts des déplacements internes sur l'éducation, en particulier dans les cas de déplacements massifs et prolongés, peuvent de fait entraver le développement socio-économique de tout un pays et limiter ses progrès vers la réalisation de tous les Objectifs de Développement Durable.

Or, une éducation de qualité peut aider à réduire les risques de conflit et de violence. Une étude suggère que le fait de doubler le pourcentage de jeunes diplômés de l'enseignement secondaire de 30% à 60% pourrait réduire de moitié le risque de conflit, et une autre montre que lorsque l'inégalité scolaire double, la probabilité de conflit fait de même.^{xi} Aller à l'école peut également réduire l'exposition des enfants déplacés à la violence physique et sexuelle, ainsi qu'à leur recrutement dans les forces et groupes armés.^{xii} L'éducation contribue à favoriser non seulement des moyens d'existence décents et la cohésion sociale, mais aussi la stabilité psychosociale, constituant les bases d'une société plus pacifique.

Une éducation inclusive et de qualité peut également favoriser le développement socio-économique et, pour parler en termes économiques, générer des retours sur investissement qui compenseront largement le coût initial. Bien que des études sur les avantages financiers d'investir dans l'éducation des enfants déplacés internes n'aient pas encore été publiées, des recherches dans d'autres domaines font apparaître des avantages similaires. Pour chaque dollar investi dans une année d'études supplémentaire dans les pays à

faible revenu, 10 dollars sont économisés en revenus et en prestations de santé.^{xiii} En 2010 déjà, des études avaient montré que chaque année de scolarité supplémentaire augmenterait la croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut (PIB) de 0,37%.^{xiv}

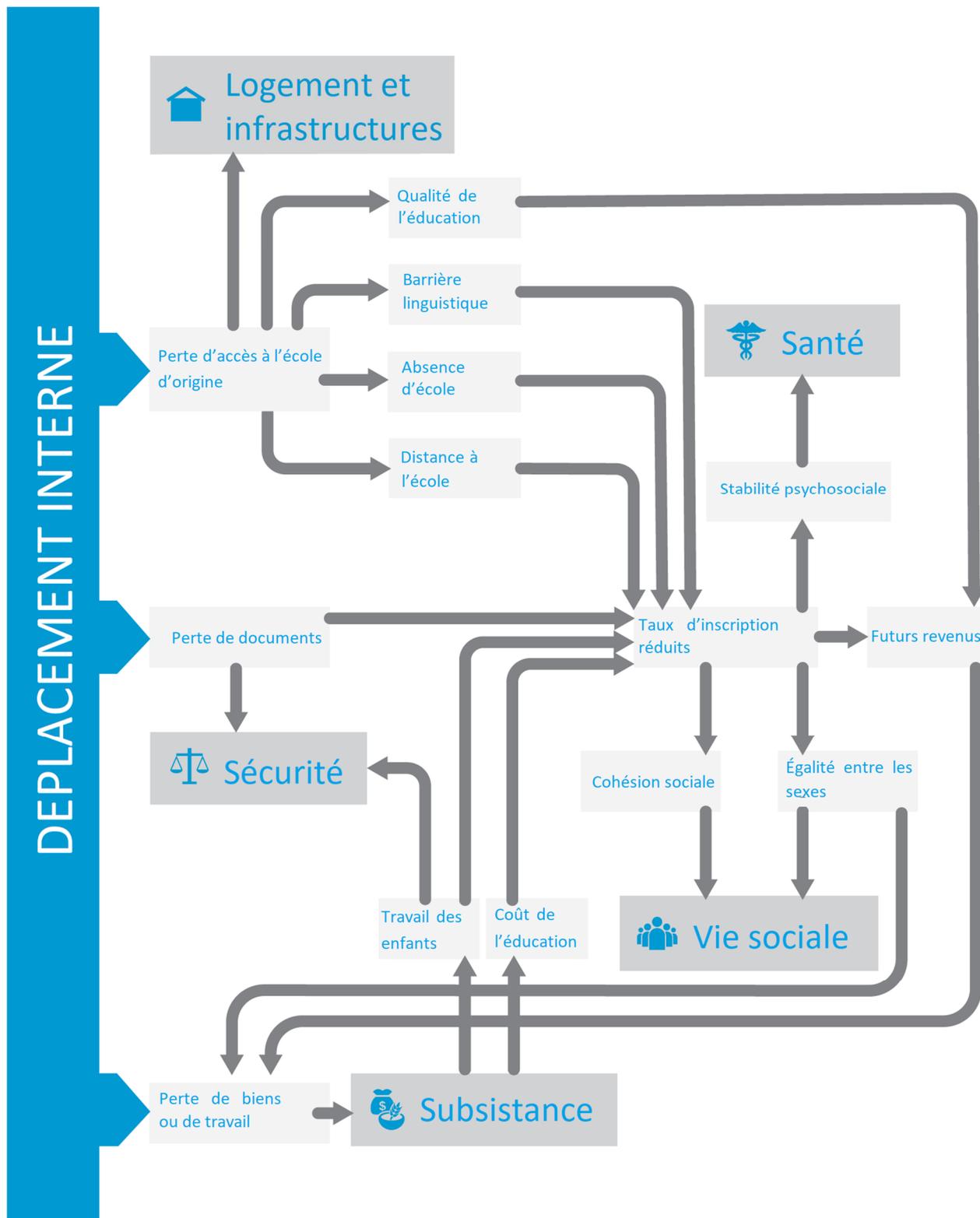


Figure 1 : Liens entre le déplacement interne et l'éducation^{xv}

Ces constats plaident en faveur de politiques éducatives inclusives intégrant pleinement les enfants touchés par le déplacement interne dans leur communauté et dans l'économie. Pour ce faire, les gouvernements et les organismes d'aide doivent planifier leurs plans d'intervention d'urgence, de relance et de développement en fonction du nombre d'enfants risquant d'être touchés, de leurs besoins spécifiques et du coût pour y répondre via des stratégies adaptées à chaque contexte. Ce document présente plusieurs options méthodologiques pour le faire et donne des informations de budgétisation et de planification aux niveaux national et régional.

METHODOLOGIE

Parmi les impacts sur l'éducation présentés ci-dessus, peu ont été mesurés en termes quantitatifs. Afin de comprendre le phénomène de manière plus globale et d'identifier et d'analyser les tendances nationales, régionales et mondiales, des informations standardisées doivent être relevées dans différentes situations de déplacement, à travers les pays et à travers le temps. Cela requiert la collecte de données spécifiques sur l'éducation des personnes déplacées internes, mais il s'agit d'un objectif de recherche à moyen terme. La collecte de données primaires dans des situations de conflit et de catastrophe n'est pas toujours immédiatement réalisable, et nécessite beaucoup de temps et de ressources.

Il est toutefois urgent de plaider en faveur d'investissements pour atténuer les effets du déplacement interne sur l'éducation. Des millions d'enfants dans le monde ne sont actuellement pas scolarisés, reçoivent une éducation de mauvaise qualité, ou risquent d'être déscolarisés et de voir leur avenir compromis en raison de déplacements internes. Leur nombre réel est inconnu. Le nombre d'enfants déplacés internes lui-même est inconnu : en effet, 14% seulement des pays et territoires publiant des données sur les personnes déplacées dans le cadre de conflits ventilent ces données par âge.^{xvi}

Pour obtenir une estimation du nombre d'enfants déplacés internes dont l'éducation peut être affectée, il est possible d'utiliser les données démographiques nationales disponibles auprès de la Division de la population des Nations Unies. En supposant que la répartition par âge de la population déplacée à l'intérieur du territoire suive le même schéma que dans la population générale du pays, nous pouvons estimer le nombre d'enfants déplacés internes en âge d'aller au primaire ou au premier cycle du secondaire dans les pays où le nombre de personnes déplacées est connu. Cette méthode est utilisée dans les sections suivantes du présent document, en utilisant les chiffres de l'IDMC pour décembre 2018 concernant le nombre national de personnes déplacées.^{xvii} Bien que l'âge auquel les enfants commencent et terminent le primaire et le premier cycle du secondaire puisse varier d'un pays à l'autre, le présent document utilise la tranche d'âge de 5 à 14 ans à des fins statistiques.

Toutefois, des études de cas à travers le monde montrent que la proportion d'enfants dans les populations déplacées est plus élevée que dans la population générale du pays. En situation de conflit, les hommes peuvent par exemple être pris dans les combats et incapables de fuir avec leur famille, ce qui impacte la répartition par âge et par sexe de la population déplacée.

Lorsque des données ventilées par âge sur les PDI sont collectées, la proportion d'enfants dans la population déplacée interne est souvent supérieure à leur proportion dans la population nationale. Au Burkina Faso, par exemple, où la population totale des moins de 18 ans représente 52% de la population totale, une évaluation de 2019 indique qu'ils représentent 56% de la population déplacée interne et un travail de profilage en 2018 indique que 62% de la population étudiée avait moins de 18 ans.^{xviii} Au Cameroun, une enquête sur la population déplacée interne dans la région du Nord a révélé que 62% avait moins de 18 ans, contre 49% dans la population nationale.^{xix} Pour cette raison, les chiffres présentés dans ce document sont probablement sous-estimés.

Certains de ces enfants reçoivent un soutien de leur gouvernement ou d'autres organismes d'aide, par exemple sous forme d'éducation temporaire dans des camps de déplacés. L'éducation temporaire désigne le soutien éducatif prévu par les plans d'intervention humanitaire en situation d'urgence et comprend le rétablissement d'activités éducatives pour les enfants du primaire et du premier cycle du secondaire (5 à 14 ans) et la création d'environnements d'apprentissage sains et sécurisés, comprenant dans certains cas un soutien psychologique pour les enfants. Cela n'inclut pas les investissements à plus long terme dans le système éducatif national ou local, la formation et le recrutement d'enseignants au-delà de la phase d'urgence, ou la construction d'écoles.

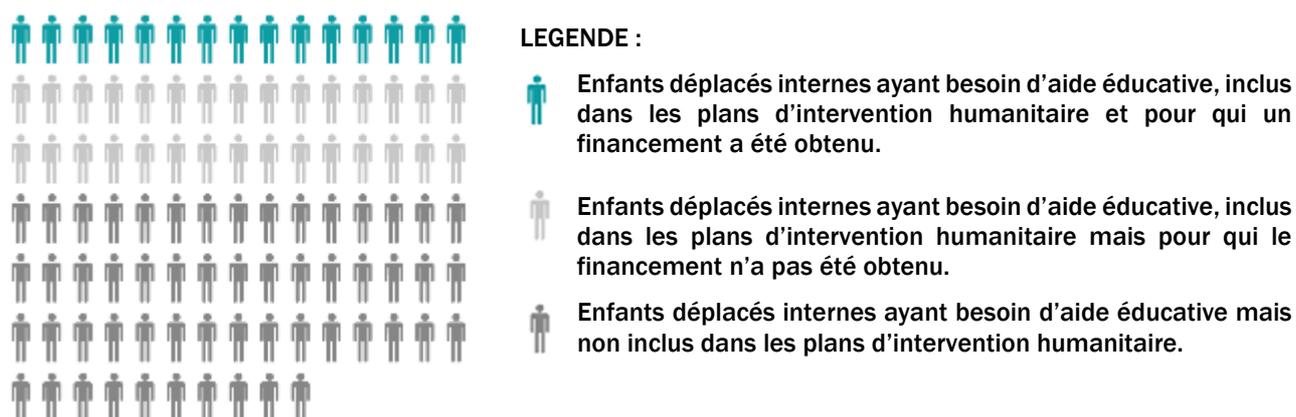
Le coût de cet enseignement temporaire varie d'un pays à l'autre et peut être extrait des plans d'intervention humanitaire publiés par le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies dans les pays où ils sont disponibles. En Afrique subsaharienne en 2018, c'était le cas du Burundi, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Tchad, de la République du Congo, de la République Démocratique du Congo, de l'Éthiopie, du Mali, du Niger, du Nigeria, de la Somalie, du Soudan du Sud et du Soudan. Les résultats de cette analyse de données secondaires sont présentés dans la section suivante. Multiplier le coût de la fourniture d'une éducation temporaire à un enfant pendant une année de déplacement par le nombre estimé de PDI d'âge scolaire est un moyen d'améliorer la planification, car il indique le budget nécessaire pour fournir un soutien éducatif minimal à l'ensemble des enfants déplacés internes.

Ces estimations tiennent uniquement compte du coût du rétablissement des activités éducatives des enfants du primaire et du premier cycle du secondaire, et de la mise en place d'environnements d'apprentissage sains et sécurisés, incluant, dans certains cas, un soutien psychologique pour ces enfants. Ce soutien minimal est rarement suffisant pour assurer une éducation de qualité. Le coût de l'adaptation des infrastructures et

des services pour faire face à l'arrivée d'un grand nombre de personnes déplacées dans les communautés d'accueil n'est pas comptabilisé, les données permettant de mesurer ces impacts étant rarement disponibles. Les chiffres présentés dans ce document sont donc vraisemblablement sous-estimés.

En réalité, tous les enfants touchés par un déplacement interne ne reçoivent pas de soutien éducatif. Ceux qui n'en bénéficient pas risquent d'être déscolarisés. Leur nombre peut être estimé à l'aide du pourcentage d'enfants considérés comme ayant besoin d'un soutien éducatif mais non inclus dans les plans de réponse humanitaire pour bénéficier de ce soutien, et du pourcentage du volet éducatif de chaque plan de réponse humanitaire réellement financé (Figure 2). Cette méthode utilise les informations disponibles de manière standardisée dans plusieurs pays, sous la forme de plans d'intervention humanitaire. Les autres sources de soutien à l'éducation, notamment fournies par les gouvernements nationaux, ne sont pas prises en compte dans cette analyse.

Figure 2 : Estimation du nombre d'enfants déplacés internes risquant d'être déscolarisés, à l'aide d'une analyse de données secondaires tirées des plans d'intervention humanitaire.



Dans les pays touchés par des déplacements internes où il n'existe aucun plan d'intervention humanitaire ni autre source de données secondaires, il est encore plus difficile d'estimer le nombre d'enfants risquant de ne pas être scolarisés et le coût nécessaire pour leur fournir une éducation. En Afrique subsaharienne, c'est le cas de la Côte d'Ivoire, du Kenya, du Mozambique, du Sénégal et de l'Ouganda. En l'absence d'informations spécifiques à chaque pays, des projections peuvent être établies à l'aide des valeurs enregistrées dans les autres pays d'Afrique subsaharienne touchés par un déplacement interne (Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République du Congo, République Démocratique du Congo, Éthiopie, Mali, Niger, Nigeria, Somalie, Soudan du Sud et Soudan) pour lesquels des données sont disponibles, afin d'obtenir une approximation de l'ampleur du phénomène.

Ces valeurs peuvent également être appliquées à la population que l'on estime à risque d'être déplacée par de futures catastrophes dans la région, en utilisant le modèle de risques de déplacement global de l'IDMC.

Le modèle de risques a été développé en 2017 afin d'utiliser la probabilité de diverses intensités de tremblements de terre, tempêtes, inondations, tsunamis et vents d'affecter chaque pays, et d'évaluer le nombre annuel moyen de déplacements internes que ces événements entraîneraient, en fonction de l'exposition et de la vulnérabilité de la population. Il peut également servir à estimer le nombre d'enfants d'âge scolaire risquant d'être déplacés à l'intérieur de leur pays, ainsi que le budget que les pays devraient commencer à prévoir pour leur fournir un enseignement continu. Le modèle ne prend pas en compte les autres risques, ni les déplacements liés au changement climatique.

Ces projections ne sont pas aussi précises qu'elles le devraient, mais en l'absence de données ventilées par âge sur les PDI et sur leur accès à l'éducation, elles peuvent commencer à combler un important manque de connaissances. Elles sont utiles pour avoir une idée de l'ampleur du phénomène, et des ressources qui seraient nécessaires pour y répondre.

Bien entendu, elles devraient être complétées par des recherches plus approfondies, spécifiques au contexte, nécessitant des collectes de données primaires. La dernière section de ce document le fera à travers les exemples de l'Eswatini, de l'Éthiopie, du Kenya et de la Somalie, où des données primaires sur les enfants déplacés internes et leur éducation ont été collectées en 2019. Ces études de cas présenteront les résultats d'enquêtes quantitatives à travers lesquelles des questions standards ont été posées à environ 150 à 300 personnes déplacées et hôtes dans chaque pays, afin d'évaluer les impacts du déplacement interne sur l'éducation de leurs enfants. Les questions ont été posées aux chefs de famille et non directement aux enfants. Elles soulignent l'évolution de l'accès à l'école avant et après le déplacement, de la qualité perçue de l'éducation et des coûts associés à l'éducation. En outre, des entretiens avec des informateurs clés, notamment des chefs de communauté, des autorités locales, des enseignants, des directeurs d'écoles, des ONG travaillant avec des personnes déplacées ou d'autres parties prenantes concernées, fourniront des informations plus détaillées sur les effets du déplacement interne sur l'éducation.

4,4 MILLIONS D'ENFANTS TOUCHES PAR LES DEPLACEMENTS INTERNES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Bien que le nombre réel d'enfants déplacés dans chaque pays soit en grande partie inconnu, il peut être estimé à l'aide des données nationales sur la répartition par âge appliquées aux enregistrements du nombre de personnes déplacées internes en raison de conflits ou de violences au 31 décembre 2018.^{xx}

L'Afrique subsaharienne compte le plus grand nombre de PDI en âge scolaire dans le monde. La région compte non seulement le plus grand nombre de personnes déplacées internes en raison de conflits et de violences, mais aussi la plus forte proportion d'enfants.

Au total, à la fin 2018, plus de 4,4 millions d'enfants du primaire et du premier cycle du secondaire (âgés de 5 à 14 ans) risquaient de voir leur éducation affectée par des déplacements internes liés aux conflits et à la violence dans 23 pays d'Afrique subsaharienne.

La figure 3 montre en bleu foncé les pays ayant le plus grand nombre d'enfants d'âge scolaire, de 5 à 14 ans, vivant en situation de déplacement interne à cause de conflits ou de violences : 865 761 en République Démocratique du Congo, 749 384 en Somalie, 598 320 au Nigeria, 540 661 en Éthiopie, 524 216 au Soudan et 485 940 au Soudan du Sud.

Aucun de ces chiffres n'inclut les déplacements internes liés à des catastrophes ou au changement climatique, le nombre de personnes déplacées en raison de catastrophes étant inconnu. Cependant, les déplacements liés aux catastrophes constituent un problème croissant et important en Afrique subsaharienne. En 2018, environ 7,4 millions de nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence et 2,6 millions liés à des catastrophes, à l'exclusion du changement climatique, ont été enregistrés dans la région.^{xxi}

IDMC a créé un modèle de risques permettant d'estimer le nombre moyen de déplacements annuels liés à cinq types de catastrophes : tsunamis, inondations, tempêtes, tremblements de terre et vents.^{xxii} Cela n'inclut pas les déplacements liés à la sécheresse, qui constitue une menace importante pour plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, comme l'illustre l'étude de cas en Somalie dans la section suivante.

Le modèle estime qu'en moyenne 450 000 enfants africains pourraient voir leur éducation affectée, pendant quelques jours ou plusieurs mois, par des déplacements internes liés à ces catastrophes chaque année. Les pays où le plus grand nombre d'enfants seraient probablement touchés sont la République Démocratique du Congo, le Nigeria, Madagascar, l'Éthiopie, la Tanzanie et le Mozambique, comme l'illustre la figure 4.

Figure 3 : Répartition d'enfants d'âge scolaire (de 5 à 14 ans) vivant en situation de déplacement interne à la fin de l'année 2018 en raison de conflits ou de violences en Afrique sub-Saharienne

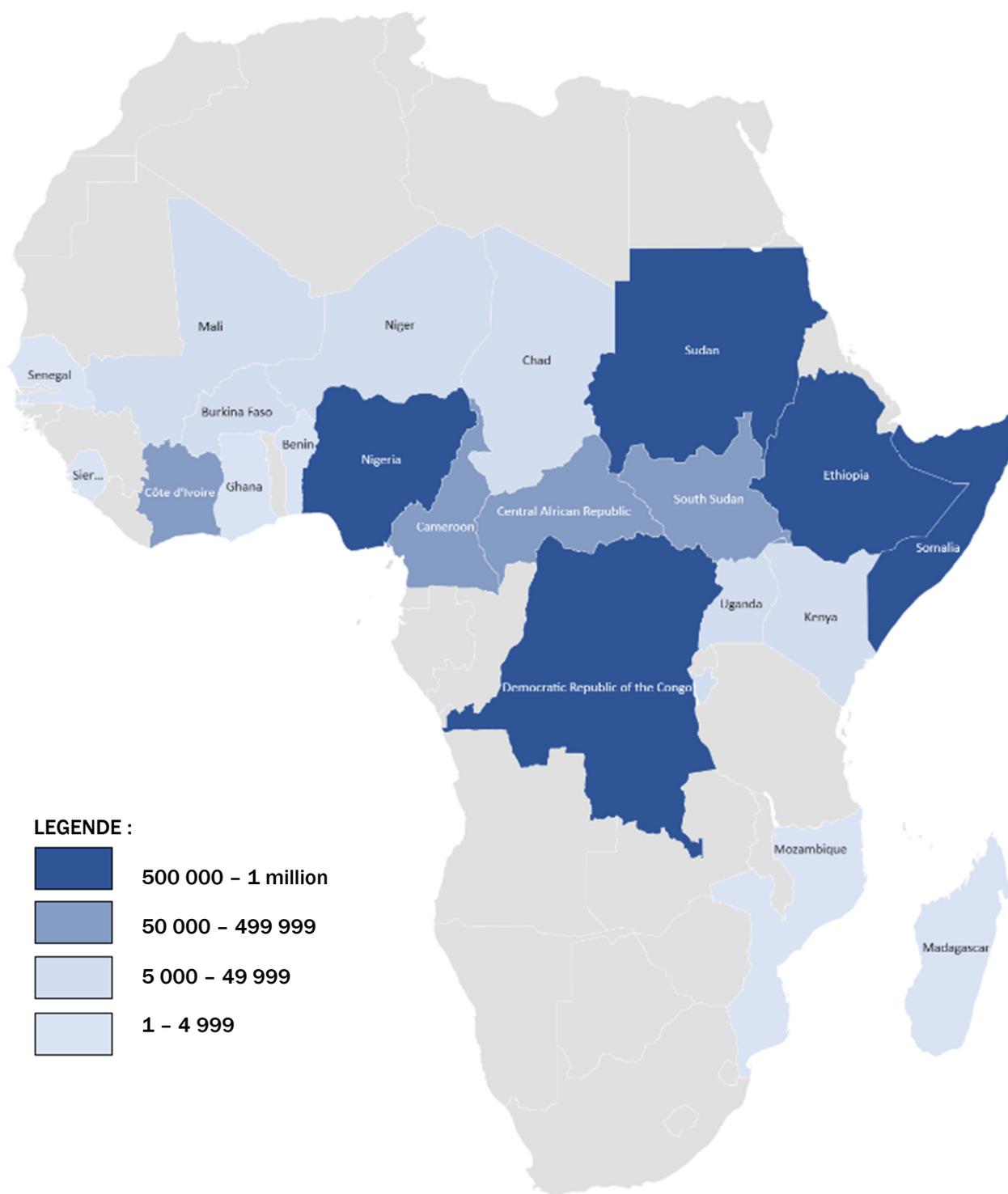
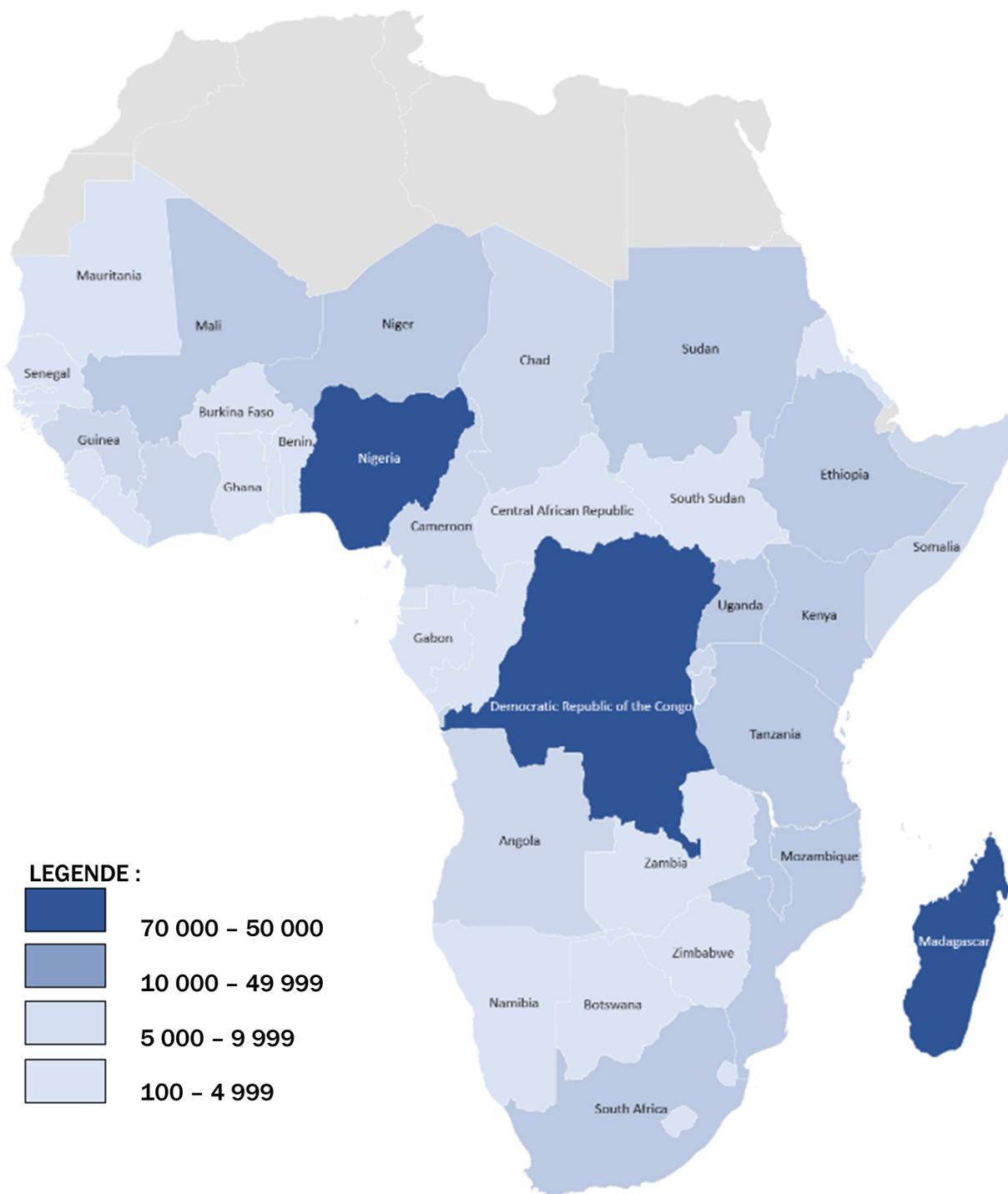


Figure 4 : Répartition du nombre annuel moyen prévisionnel de déplacements internes d'enfants d'âge scolaire (de 5 à 14 ans) dans le contexte de catastrophes en Afrique sub-Saharienne

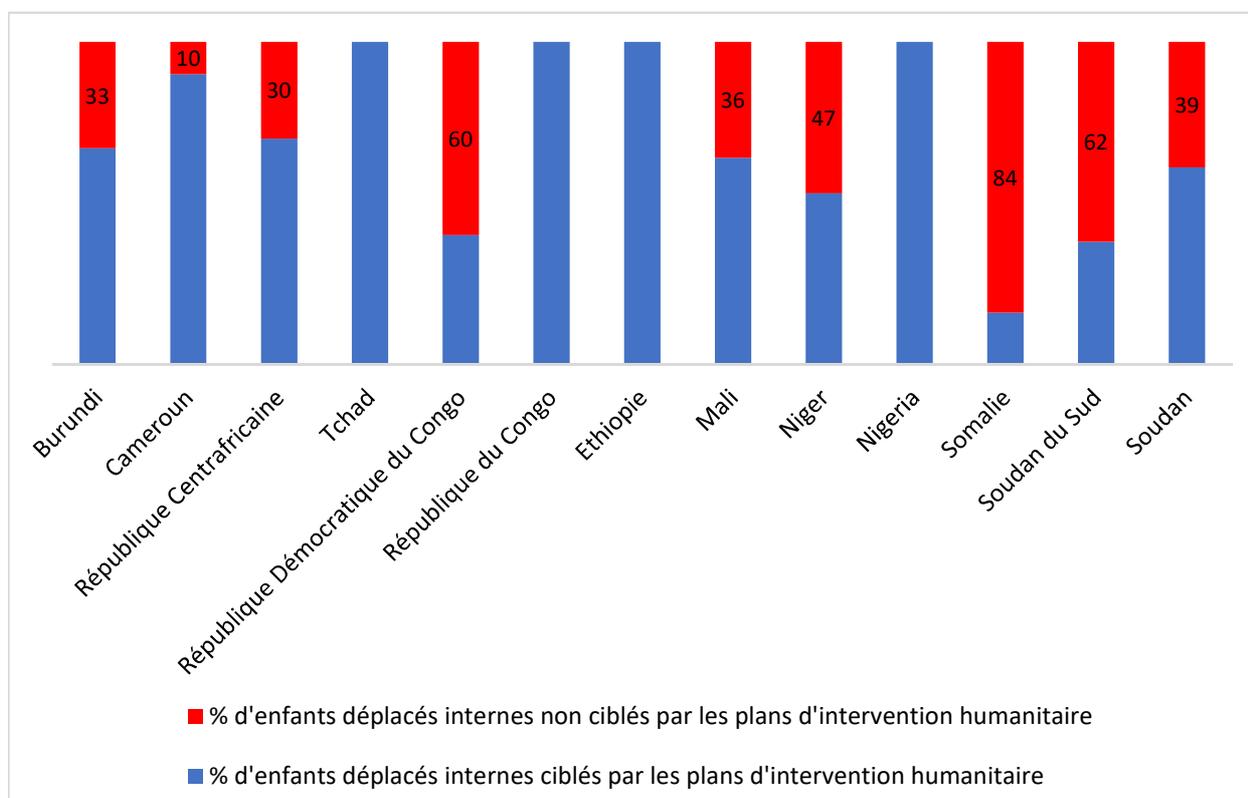


3 MILLIONS D'ENFANTS AFRICAINS EN RISQUE D'ÊTRE DESCOLARISÉS

Tous les enfants déplacés internes risquent de voir leur éducation affectée plus ou moins gravement. S'ils ne reçoivent aucun soutien éducatif, ils risquent même de ne pas être scolarisés. En moyenne, environ 20% des enfants ont bénéficié d'un soutien éducatif en 2018, laissant près de 3 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans en risque d'être déscolarisés.

Certains enfants, bien que leur éducation risque d'être affectée par les déplacements internes, ne sont pas inclus dans les plans de réponse humanitaire car aucune organisation ne peut leur apporter le soutien dont ils ont besoin, pour diverses raisons, notamment des problèmes liés à la sécurité et à la capacité d'exécution. La figure 5 montre le pourcentage d'enfants déplacés internes en âge d'aller au primaire ou au premier cycle du secondaire, dans le seul contexte de conflits, qui ne sont pas inclus dans les budgets prévisionnels des plans d'intervention humanitaire de chaque pays. Au Tchad, en République du Congo, en Éthiopie et au Nigeria, tous les enfants touchés sont inclus. Mais dans les autres pays entre 10% au Cameroun et 84% en Somalie ne sont pas inclus dans les plans d'intervention humanitaire.

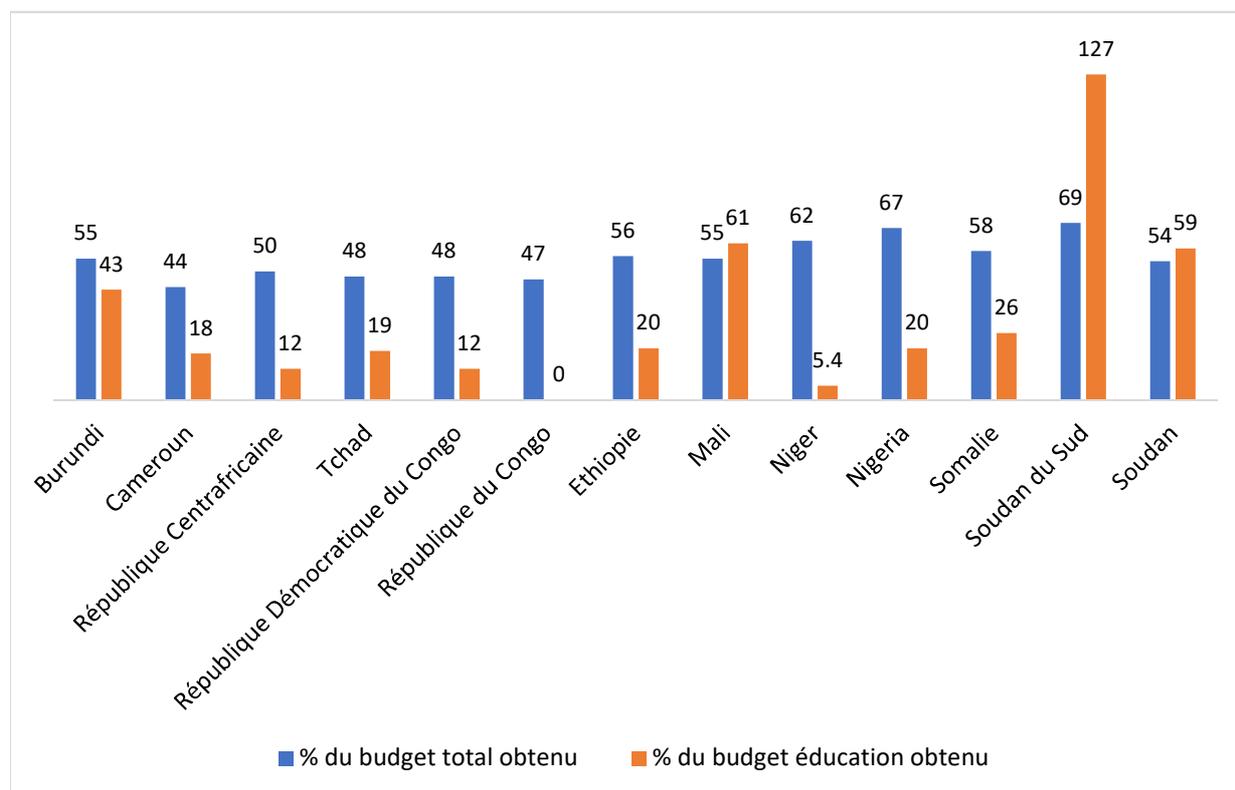
Figure 5 : Pourcentage d'enfants d'âge scolaire (de 5 à 14 ans) déplacés internes dans le cadre de conflits ou de violence, qui ne sont pas inclus dans les budgets prévisionnels des plans d'intervention humanitaire de chaque pays (en rouge).



Outre ce premier obstacle, certains enfants initialement inclus dans les plans d'intervention humanitaire pour recevoir un soutien éducatif finissent par ne pas en recevoir, faute de fonds suffisants pour couvrir la totalité du financement demandé. Les plans d'intervention humanitaire sont des appels au financement : ils présentent les activités pouvant être mises en œuvre si l'ensemble du budget demandé est obtenu. Or ces budgets sont rarement entièrement alloués. Et leur partie éducation est encore moins souvent financée.

La figure 6 montre en bleu le pourcentage du budget total du plan d'intervention humanitaire obtenu pour chaque pays, par rapport au pourcentage de la partie éducation de ces budgets qui a été obtenue, en orange. Dans tous les pays sauf le Mali, le Soudan du Sud et le Soudan, le pourcentage du budget éducation obtenu est bien inférieur au pourcentage du budget total obtenu. Le Soudan du Sud se distingue comme le seul pays où un montant supérieur au budget initialement demandé a été obtenu, 127% ayant été finalement financés. Pour tous les autres pays, le pourcentage du budget éducation obtenu va de 0 % en République du Congo à 61% au Mali.

Figure 6 : Pourcentage du budget total des plans d'intervention humanitaire obtenu pour chaque pays (en bleu), et pourcentage du budget éducation de ces plans obtenu (en orange).

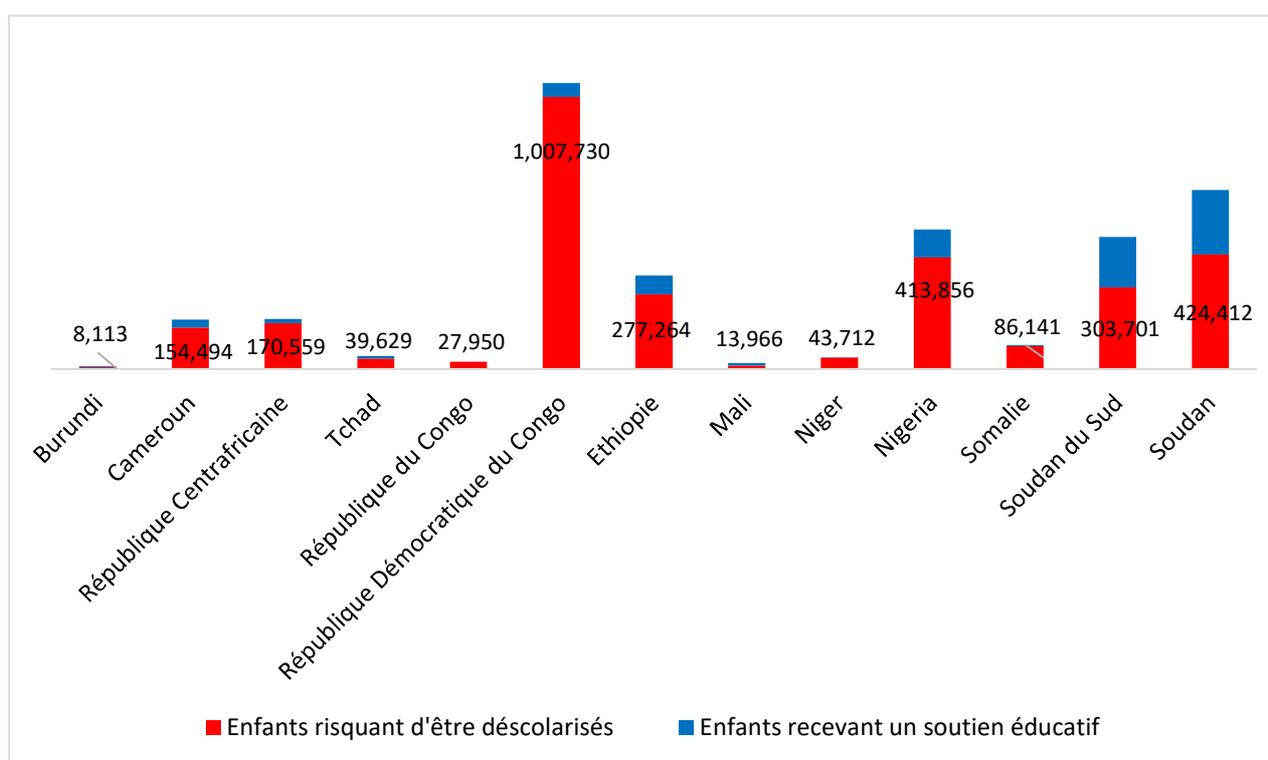


En moyenne, moins de 55% du budget total nécessaire à la mise en œuvre des plans d'intervention humanitaire est effectivement financé. Pour l'éducation, ce pourcentage tombe à 32%. Cela peut être en

partie dû au fait que, comparée aux soins de santé, au logement, à la sécurité et à l'assistance alimentaire, l'éducation n'est pas vue comme un moyen de sauver des vies et reçoit moins de fonds en cas d'urgence.

La figure 7 met en évidence cet écart pour chaque pays, en indiquant en bleu le nombre estimé d'enfants en âge d'être en primaire ou en premier cycle du secondaire, déplacés internes en raison de conflits, bénéficiant d'un soutien éducatif, et en rouge le nombre d'enfants risquant d'être déscolarisés parce qu'ils ne reçoivent aucun soutien éducatif.

Figure 7 : Nombre d'enfants d'âge scolaire (de 5 à 14 ans) déplacés internes dans le cadre de conflits ou de violence recevant un soutien éducatif (en bleu) et à risque d'être déscolarisés car ils ne reçoivent aucun soutien éducatif (en rouge) par pays, en 2018



En République Démocratique du Congo, 1 007 730 enfants risquent de ne pas être scolarisés en raison de déplacements internes, 95% des enfants du primaire ou du premier cycle du secondaire déplacés internes ne recevant aucun soutien éducatif via les plans de réponse humanitaire. Ce nombre ne prend pas en compte l'aide qu'ils pourraient recevoir directement du gouvernement ou d'autres acteurs non inclus dans le plan d'intervention humanitaire. Cette proportion atteint 100% en République du Congo, 97% au Niger et 96% en Somalie. Le Mali est le pays où la plus grande proportion d'enfants déplacés internes est couverte par les plans de soutien à l'éducation : 39% sont inclus et 61% ne le sont pas, soit parce qu'aucun prestataire ne peut les atteindre, soit parce que les fonds requis pour les inclure n'ont pas été obtenus. Encore une fois, cette

analyse ne prend pas en compte le soutien éducatif fourni aux enfants déplacés par des acteurs extérieurs aux plans d'intervention humanitaire, notamment le gouvernement.

La figure 8 montre en vert la proportion d'enfants déplacés internes en Afrique subsaharienne âgés de 5 à 14 ans inclus dans les plans d'intervention humanitaire pour recevoir un soutien éducatif, et recevant effectivement ce soutien car le plan a pu être financé. L'ensemble des autres enfants ayant besoin d'un soutien éducatif, en gris, n'en reçoivent aucun.



Figure 8 : Proportion d'enfants déplacés internes d'âge scolaire (de 5 à 14 ans) recevant un soutien scolaire (en vert) et à risque d'être déscolarisés (en gris) en Afrique sub-Saharienne

LEGENDE :

-  Enfants ayant besoin de soutien mais non inclus dans les plans d'intervention humanitaire (38%)
-  Enfants ayant besoin de soutien et inclus dans les plans d'intervention humanitaire mais pour qui aucun financement n'a été obtenu (41%)
-  Enfants ayant besoin de soutien, inclus dans les plans d'intervention humanitaire et pour qui un financement a été obtenu (21%)

275 MILLIONS DE DOLLARS NECESSAIRES EN AFRIQUE PAR ANNEE DE DEPLACEMENT

Dans 13 pays d'Afrique subsaharienne, des données secondaires sont disponibles pour estimer l'impact des déplacements internes liés au conflit sur l'éducation : Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République du Congo, République Démocratique du Congo, Éthiopie, Mali, Niger, Nigeria, Somalie, Soudan du Sud et Soudan. La présente analyse montre les coûts estimés nécessaires pour fournir aux enfants concernés un soutien éducatif minimum pendant leur déplacement.

La méthodologie repose sur les informations existantes quant au nombre d'enfants ayant besoin d'une assistance éducative en situations d'urgence et aux coûts associés, publiés par le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU dans les plans d'intervention humanitaire.^{xxiii}

Les estimations des coûts ne correspondent pas au montant total des dépenses engagées par les organisations humanitaires ou les gouvernements pour faire face à la crise, ni au montant total demandé par celles-ci pour répondre aux besoins éducatifs des enfants déplacés. Elles tiennent compte du montant minimum nécessaire pour rétablir les activités éducatives en phase d'urgence pour les enfants en âge de fréquenter l'école primaire et le premier cycle du secondaire, sans inclure les investissements à plus long terme.

Ces chiffres doivent être compris comme des estimations du montant total qui serait nécessaire pour répondre aux besoins de tous les enfants déplacés internes en matière d'éducation temporaire. Les montants correspondent au coût moyen par enfant déplacé pour une année de déplacement. Ces informations sont ensuite appliquées au nombre estimé d'enfants âgés de 5 à 14 ans, ce qui correspond à l'âge des enfants du primaire et du premier cycle du secondaire dans la plupart des pays, vivant en situation de déplacement interne durant l'année 2018 en raison de conflits ou de violence.

Le tableau 1 montre, pour chaque pays, le coût estimé pour fournir une éducation temporaire à chaque enfant pendant un an, et le coût total pour fournir une éducation temporaire à tous les enfants déplacés internes en 2018.

Le coût estimé pour fournir une éducation temporaire à un enfant pour une année complète va de 14 USD au Burundi à 130 USD en Somalie. Appliqué au nombre total d'enfants déplacés à l'intérieur du pays en âge d'aller au primaire ou au premier cycle du secondaire, le pays où le montant le plus élevé est nécessaire est la République Démocratique du Congo avec environ 79 millions de dollars, suivi du Soudan avec 53 millions de dollars et du Soudan du Sud avec 41 millions de dollars pour une année de soutien éducatif minimal.

Tableau 1 : coût estimé de l'éducation temporaire des enfants déplacés internes en 2018 au Burundi, au Cameroun, en République centrafricaine, au Tchad, en République du Congo, en République Démocratique du Congo, en Éthiopie, au Mali, au Niger, au Nigeria, en Somalie, au Soudan du Sud et au Soudan.

Pays	Coût de l'éducation temporaire d'un enfant pendant un an^{xxiv}	Coût total de l'éducation temporaire pour tous les enfants déplacés à l'intérieur du pays en 2018
Burundi	\$14	\$159 541
Cameroun	\$50	\$9 218 000
République centrafricaine	\$90	\$16 758 000
Tchad	\$50	\$2 446 250
République Démocratique du Congo	\$75	\$79 390 500
République du Congo	\$75	\$2 096 250
Éthiopie	\$20	\$6 931 600
Mali	\$100	\$2 291 000
Niger	\$75	\$3 375 000
Nigeria	\$35	\$18 106 200
Somalie	\$130	\$11 684 400
Soudan du Sud	\$85	\$41 636 400
Soudan	\$80	\$53 043 200

Le coût de l'éducation de l'ensemble des enfants déplacés internes en raison de conflits ou de violences dans ces 13 pays se serait élevé, en 2018, à 247 millions de dollars.

Les treize pays analysés ci-dessus sont les plus touchés par les déplacements internes liés aux conflits ou à la violence en Afrique subsaharienne. Toutefois, des déplacements à plus petite échelle ont également été enregistrés en 2018 au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya, à Madagascar, au

Mozambique, au Sénégal, en Sierra Leone et en Ouganda. Le nombre estimé d'enfants d'âge scolaire déplacés internes à cause de conflits ou de violences dans ces pays va de moins de 500 au Bénin, à Madagascar et en Sierra Leone à plus de 6 500 au Burkina Faso. Ces chiffres sont estimés au 31 décembre 2018. Dans certains pays, dont le Burkina Faso, la situation a évolué en 2019 et les chiffres ont considérablement augmenté.

Dans ces pays, aucun plan d'intervention humanitaire ni autre source d'informations n'était disponible en 2018 afin d'estimer le coût de fournir un soutien éducatif minimal aux enfants touchés pendant leur déplacement. Ce coût peut être évalué à l'aide de l'approche des « plus proches voisins » (voir l'encadré ci-dessous sur cette méthodologie).

L'approche des « plus proches voisins »

L'approche des « plus proches voisins » est fondée sur l'hypothèse selon laquelle la situation socio-économique d'un pays influe sur le coût du soutien éducatif d'urgence de différentes manières, notamment par la capacité du pays à aider et protéger les personnes déplacées, sa capacité de résilience et son aptitude à se relever après les crises et les opportunités existantes pour que les enfants soient scolarisés dans les zones d'accueil.

La base de données des indicateurs de développement socio-économique de la Banque mondiale est utilisée comme base de données pour l'analyse. 230 indicateurs ont montré une forte corrélation avec le coût estimé par PDI dans les 13 pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels des données étaient disponibles, et ont été utilisées pour l'analyse.

L'algorithme des plus proches voisins est un outil simple et approprié pour des problèmes similaires. Il fait une « supposition éclairée » d'un point de données en fonction des points d'entrée les plus proches.

Pour chaque pays où des données sont manquantes, la distance par rapport à tous les autres pays où des données sont disponibles est calculée. La distance peut être considérée comme une mesure de similarité, où une distance relativement petite indique un niveau de développement socio-économique similaire. Chaque pays dont le coût par PDI est inconnu se voit attribuer la valeur moyenne de ses trois plus proches voisins ayant un coût connu.

Le tableau 2 montre le coût total d'une éducation temporaire fournie à l'ensemble des enfants déplacés internes du pays, pour toute l'année 2018.

Le coût total de l'éducation temporaire de tous les enfants déplacés dans leur propre pays en raison de conflits ou de violences dans l'ensemble de la région se serait élevé à environ 248 millions de dollars pour 2018. De plus, fournir aux enfants déplacés par des catastrophes une éducation temporaire pendant un an représenterait un coût total de 27 millions de dollars.

Tableau 2 : coût estimé de la fourniture d'une éducation temporaire à tous les enfants déplacés internes en 2018 au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya, à Madagascar, au Mozambique, au Sénégal, en Sierra Leone et en Ouganda.

Pays	Coût total pour fournir une éducation temporaire à tous les enfants déplacés internes en 2018, estimé en utilisant l'approche des plus proches voisins
Bénin	\$34 226
Burkina Faso	\$549 432
Côte d'Ivoire	\$60 161
Ghana	\$32 793
Kenya	\$239 397
Madagascar	\$7 043
Mozambique	\$40 101
Sierra Leone	\$21 526
Ouganda	\$112 387

ÉTUDES DE CAS : ESWATINI, ETHIOPIE, KENYA, SOMALIE ET YEMEN

La section précédente présentait les premières estimations du nombre d'enfants dont l'éducation pourrait être affectée ou même interrompue par un déplacement interne en Afrique subsaharienne, ainsi que du montant que les gouvernements et leurs partenaires devraient investir pour assurer un soutien éducatif minimum pendant leur déplacement. L'effet du déplacement sur l'éducation et les défis associés à la fourniture de services d'éducation dépendent des conditions dans lesquelles les enfants sont déplacés et doivent être évalués au cas par cas. Les situations diffèrent, par exemple, entre zones urbaines et rurales, dans les camps de déplacés et dans d'autres contextes.

Cette section présente les résultats de collectes de données primaires originales réalisées par IDMC au Eswatini, en Éthiopie, au Kenya et en Somalie, notamment des informations détaillées sur les obstacles à l'éducation et sur les effets du déplacement interne sur l'accès et la qualité de l'éducation. Ces pays ont été

sélectionnés pour illustrer des situations variées, notamment des déplacements à grande échelle associés à des conflits ou des catastrophes, et des déplacements à petite échelle dans des pays dotés de mécanismes de réponse différents.

Outre ces quatre études de cas et à la demande de l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'ONU, une cinquième étude de cas au-delà de l'Afrique subsaharienne est incluse dans le présent document. Elle se concentre sur les impacts du déplacement interne sur l'éducation au Yémen.

Les résultats présentés ici pour l'Eswatini, l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie sont basés sur la première enquête standard développée spécifiquement pour mesurer les conséquences du déplacement interne sur l'éducation et sur d'autres secteurs pour les personnes déplacées et les communautés d'accueil. Les résultats de l'enquête sont complétés par des entretiens avec des informateurs clés afin de comprendre comment les impacts se produisent et comment ils peuvent être limités. Pour chaque enquête, la taille de l'échantillon varie de 80 à 300 répondants. Les résultats présentés dans les pages suivantes mesurent uniquement les principaux impacts du déplacement interne sur l'éducation des personnes interrogées et ne doivent pas être considérés comme représentatifs de l'ensemble des déplacés internes ou des hôtes dans les pays où les enquêtes ont été menées.

Étude de cas en Eswatini ^{xxv}

L'éducation des enfants déplacés internes en Eswatini

L'Eswatini, anciennement Swaziland, est touché par un faible nombre de déplacements internes causés par des catastrophes. La plupart des déplacements sont liés à des catastrophes soudaines, principalement des tempêtes mais également des tempêtes de grêle et des tornades. En 2018, ces événements ont représenté 111 nouveaux déplacements qui ont duré, pour la plupart, au maximum deux mois. La sécheresse est soupçonnée d'être le principal facteur de déplacement interne en Eswatini, mais le nombre de personnes déplacées à cause de la sécheresse est indéterminé. En 2016, la sécheresse causée par El Nino a gravement compromis la sécurité alimentaire de 600 000 personnes, entraînant une réaction humanitaire de la part de l'Union Européenne et de plusieurs agences des Nations Unies. ^{xxvi, xxvii}

L'Eswatini dispense un enseignement primaire à tous les enfants et a réussi à obtenir la scolarisation universelle des garçons et des filles. Les inscriptions dans l'enseignement secondaire sont toutefois plutôt faibles, avec 67% des enfants d'âge scolaire secondaire inscrits en 2017. La plupart des élèves interrogés vont dans des écoles publiques et paient entre 360 et 720 USD par an. Comme la plupart des personnes déplacées interrogées sont restées dans leur région d'origine pendant leur déplacement, vivant chez leurs voisins, amis

ou famille, leurs enfants ont continué à fréquenter la même école. Seul un faible pourcentage d'enfants a cessé d'aller à l'école après avoir été déplacé, la principale raison étant que l'école était devenue trop chère pour les ressources du foyer.

Les catastrophes soudaines telles que tempêtes ou inondations n'ont généralement aucune incidence sur la fréquentation scolaire à long terme, car les écoles sont rapidement réparées grâce au fonds dédié aux situations d'urgence du Ministère de l'Éducation. La sécheresse et l'insécurité alimentaire en ayant découlé qui ont affecté le pays en 2016 ont également entraîné une baisse des taux de fréquentation, dont le Ministère de l'Éducation s'est occupé en fournissant des repas aux enfants scolarisés.

Les obstacles à l'éducation dans le pays sont principalement liés au manque de moyens de transport pour se rendre dans les écoles, en particulier dans les écoles secondaires.

Priorités pour l'éducation inclusive en Eswatini

Cette étude de cas en Eswatini montre plutôt de bonnes pratiques pour ce qui est d'assurer un accès continu à l'éducation des enfants déplacés. Offrir une éducation universelle dans tout le pays est une base solide sur laquelle les familles touchées peuvent compter. Qu'ils restent près de leur domicile ou déménagent ailleurs, les enfants ont le droit de fréquenter l'école dans la localité où ils se trouvent. Dans le cas de déplacements liés aux tempêtes qui obligent des personnes à quitter leur domicile pour une courte période, comme ce fut le cas avec cet échantillon, les impacts sur l'éducation sont minimes.

L'enquête a seulement mis en évidence les difficultés financières de certaines familles déplacées, résultant de la reconstruction ou de la réparation de leur maison ou de la perte de leurs biens pendant la tempête, comme obstacle à l'éducation. Des entretiens approfondis ont montré que, bien que le gouvernement ait mis en place un système de gestion des catastrophes qui réduise avec succès la durée du déplacement de nombreuses familles touchées, toutes n'en bénéficient pas car certaines personnes déplacées ne sont pas incluses dans l'évaluation des besoins réalisée par les informateurs locaux. Les difficultés d'accès à l'enseignement secondaire doivent également être abordées, mais elles semblent similaires pour les enfants déplacés ou non dans l'ensemble du pays.

Description de l'échantillon en Eswatini

L'étude réalisée en Eswatini a porté sur 103 personnes récemment déplacées à la suite de tempêtes et 60 membres de leur communauté d'accueil. La plupart des entretiens ont eu lieu à Hhohho et Lubombo. Presque toutes les personnes déplacées interrogées sont restées dans la même région après avoir été forcées de quitter leur domicile. La plupart n'ont été forcés de déménager qu'une seule fois, mais 12% ont été obligées de déménager deux fois ou plus.

Étude de cas en Éthiopie^{xxviii}

L'éducation des enfants déplacés internes en Éthiopie

Dans la région Somali, l'accès à l'éducation des enfants déplacés interrogés s'est amélioré par rapport leur situation avant qu'ils ne quittent leur foyer. Seulement 77% d'entre eux fréquentaient l'école avant leur déplacement, contre 83% à l'heure actuelle. Ceux qui ne sont pas retournés chez eux ont mentionné que les enfants d'autres groupes ethniques les rouaient de coups à l'école, par exemple s'ils obtenaient de meilleurs résultats. Quelques autres ont mentionné que l'école était trop loin de chez eux ou qu'ils devaient travailler ou aider à la maison.

Aucun n'a répondu que l'école coûtait trop cher, alors que 76% de ceux qui ont envoyé leurs enfants à l'école ont dû payer leur scolarité, en moyenne 7 USD par mois. La plupart de ces dépenses étaient liées au matériel scolaire, aux uniformes, aux frais de scolarité, aux repas, au transport et autres. L'école publique située à l'intérieur de la zone d'installation des personnes déplacées ne fait pas payer les enfants déplacés pour leur éducation, mais n'assure des cours que jusqu'à la 6^e année. Elle n'est pas assez grande pour accueillir tous les enfants déplacés de la région. Des dons de livres, de fournitures scolaires et d'uniformes ont été signalés, mais ils ne sont pas suffisants pour tous ceux qui en ont besoin.

« Nous n'avons jamais renvoyé d'élève venu s'inscrire ici. Mais même si nous les acceptons tous, nous avons toujours des problèmes comme le manque d'enseignants et de livres, et le manque de livres est le plus grave. La raison en est qu'avant l'arrivée des personnes déplacées, nous n'avions que 300 élèves environ. Nous en avons actuellement plus de 1300. » Témoignage d'un enseignant de l'école publique située à l'intérieur du camp des PDI.

Les enfants déplacés qui ne vont pas à l'école dans leur région d'accueil sont peu nombreux, et la principale raison invoquée par 29% des répondants est qu'ils ne veulent pas y aller. Cela nécessite une enquête plus approfondie, mais il semble que le coût de l'éducation ne soit pas un obstacle majeur, bien que les familles déplacées aient du mal à payer les fournitures scolaires. Moins de 4% des répondants qui envoient actuellement leurs enfants à l'école déclarent des dépenses pour leur éducation, les autres ne paient rien.

Les raisons pour lesquelles les enfants déplacés ne veulent pas aller à l'école peuvent inclure des barrières linguistiques, la langue d'enseignement dans le lieu d'accueil différant de celle de leur région d'origine.

« Certains déplacés ne parlent pas afan oromo. Ils ne parlent que le somali et certains d'entre eux apprenaient l'amharique dans des écoles privées là-bas et parlent donc amharique. Alors que les écoles publiques dispensent un enseignement en afan oromo, la plupart des écoles privées enseignent en amharique et les familles déplacées ne peuvent pas se le permettre. » Témoignage du directeur d'une école privée proche du camp des déplacés.

D'autres raisons peuvent inclure la stigmatisation due au fait de ne pas avoir de chaussures correctes ou d'uniforme, même si les uniformes ne sont pas obligatoires pour les enfants déplacés et que certains uniformes leur ont été donnés. Les enseignants signalent des signes de détresse psychologique et de traumatismes qui pourraient également dissuader les enfants d'aller à l'école.

« Ils sont facilement contrariés et réagissent aux situations de manière qui paraît agressive. (...) Nous avons observé des problèmes liés aux traumatismes. Par exemple, nous avons eu un élève [dont] on nous a dit que son père avait été abattu devant lui. Cet enfant fréquentait l'école de façon irrégulière et a finalement dû la quitter en raison de problèmes de santé mentale. De tels cas sont observables et il arrive parfois que des élèves s'évanouissent à l'école. Toute l'année, nous avons été confrontés à des évanouissements de ce genre. Cela est particulièrement fréquent chez les élèves de 5^e année qui craignent de passer leurs examens. Certains élèves perdent souvent conscience une minute après le début des examens. Le problème a uniquement été observé chez les enfants déplacés internes. » Témoignage d'un enseignant de l'école publique située à l'intérieur de la zone d'installation des personnes déplacées.

92% des personnes interrogées sont plus satisfaites de l'éducation actuelle de leurs enfants qu'avant leur déplacement. Bien que cela apparaisse comme une évolution globalement positive en termes d'accès à l'éducation pour ces enfants par rapport aux conditions qui prévalent dans leur région d'origine, 77% des répondants ont déclaré que leurs enfants avaient dû interrompre leurs études en raison du déplacement et pendant une période assez longue : 41% ont signalé une interruption de plus d'un an, 24% de 9 à 12 mois et 28% de 4 à 9 mois. Cela peut être lié au manque de place dans l'école située dans le lieu d'accueil et à l'absence de classes de niveaux supérieurs.

Priorités pour l'éducation inclusive en Éthiopie

Les efforts visant à fournir une éducation à tous les enfants, y compris ceux ayant été déplacés en raison de tensions ethniques dans la région Somali, donnent des résultats, avec un taux de fréquentation scolaire des élèves interrogés ayant augmenté par rapport à avant leur déplacement. Cependant, les ressources pour les inclure tous sont encore insuffisantes. Il faut davantage d'écoles dans les camps de personnes déplacées et davantage d'enseignants, notamment des enseignants capables de parler la langue maternelle des enfants déplacés afin de faciliter leur transition. L'école publique locale a dû embaucher de nouveaux enseignants n'ayant pas la formation nécessaire, mais a lancé un programme d'été pour les aider à obtenir leur diplôme.

L'interruption de la scolarité liée au déplacement est importante, plus de 40% des personnes interrogées faisant état d'une année d'éducation perdue ou plus. Une augmentation de la capacité d'accueil des écoles aiderait certainement, mais il faudrait prévoir des cours supplémentaires pour rattraper le temps perdu. L'école publique du camp de personnes déplacées dispose d'un système permettant d'identifier le niveau

des enfants déplacés quand ils ont perdu la documentation attestant de leur éducation antérieure, ce qui est une bonne pratique.

Les tentatives visant à fournir des uniformes et des fournitures gratuites aux enfants déplacés constituent une autre initiative positive, et devraient être étendues à un plus grand nombre d'enfants, y compris les enfants non déplacés, afin d'éviter les sentiments de jalousie de la part de la population locale et de ne pas renforcer la stigmatisation des enfants déplacés.

Le soutien psychosocial est un autre élément clef de toute politique éducative visant à inclure ces enfants déplacés. Ils doivent être accompagnés par des professionnels qualifiés pour surmonter le traumatisme des violences dont certains ont été témoins ou victimes dans leur région d'origine, et du stress lié à leur déplacement. Cependant, des rapports d'août 2019 montrent que même les secours vitaux ne parviennent plus aux personnes déplacées interrogées. Chaque ménage recevait 15 kg de nourriture par mois de l'administration régionale, mais cela semble avoir cessé au début de l'été 2019. Aucune organisation non gouvernementale ne les soutenait au moment de la présente étude.

Description de l'échantillon en Éthiopie

En Éthiopie, les enquêtes ont eu lieu dans la zone spéciale entourant Finfinnee, Sabeta, dans la région Oromia. Cette région accueille des milliers de personnes déplacées qui ont quitté la région Somali en 2018 ou 2019 en raison de tensions ethniques dans leur région d'origine. Elles ont reçu l'aide du gouvernement pour s'installer près de Sabeta, sous forme de maisons temporaires ou permanentes, d'infrastructures de base et d'assistance alimentaire. Les personnes déplacées utilisent les mêmes installations de santé et les mêmes écoles que la communauté locale. Au total, 150 personnes déplacées internes ont été interrogées pour cette étude de cas.

Étude de cas au Kenya^{xxix}

L'éducation des enfants déplacés internes au Kenya

La crise post-électorale qui a entraîné des déplacements internes massifs au Kenya a eu lieu il y a plus de dix ans, mais ses impacts sur l'éducation des enfants déplacés se font encore sentir aujourd'hui. Le comté de Nakuru a été particulièrement touché par la violence. En 2008, le gouvernement a construit 43 camps de transit à travers le comté de Nakuru pour accueillir 30 000 PDI à Molo, Gilgil, Naivasha et Rongai. Ces quatre zones ont été choisies comme lieux des entretiens avec les personnes déplacées (Naivasha et Rongai) et avec les membres de la communauté hôte (Gilgil et Molo). À Naivasha, les personnes déplacées interrogées ont mis en commun leurs ressources financières pour acheter des terres collectivement et se sont organisées en groupes d'entraide. À Rongai, les déplacés ont reçu du gouvernement des terrains et des matériaux de construction pour leur permettre de créer leur nouvelle maison.

Presque tous les enfants des personnes déplacées interrogées allaient à l'école avant leur déplacement. 91% des familles devaient payer pour envoyer leurs enfants à l'école, avec une moyenne de 131 USD par mois, variant entre 158 USD pour les garçons et 106 USD pour les filles. Après que les familles déplacées ont quitté leur foyer, seuls 73% de leurs enfants ont continué d'aller à l'école. 75% des personnes interrogées ont déclaré que leur enfant était resté déscolarisé pendant six mois en moyenne. La raison la plus souvent citée pour ne pas envoyer leurs enfants à l'école est financière pour 24% des répondants. 71% des familles qui ont continué à envoyer leurs enfants à l'école ont déclaré avoir à payer pour leurs études, en moyenne 29 USD par mois, comparé aux familles de la communauté hôte qui dépensent en moyenne 43 USD par mois pour l'éducation de leurs enfants.

67% des déplacés internes se disent moins satisfaits de l'éducation de leurs enfants après leur déplacement, principalement parce que la qualité en est jugée plus faible, mais aussi parce que la langue d'enseignement a changé et que, dans quelques cas, les enfants ont été stigmatisés.

« Les parents d'enfants déplacés internes ont dû prendre le temps d'organiser leur vie sur les plans financier et émotionnel. Les enfants et leurs parents étaient torturés mentalement, ce qui a affecté leur performance en classe. Aucun service de suivi ou de soutien n'a été proposé pour les aider à panser leurs plaies. Bien que le temps aide à guérir. » Témoignage d'un enseignant à la retraite et directeur d'une académie junior à Gilgil.

Plusieurs personnes déplacées interrogées ont fait part de leur mécontentement par rapport à l'éducation offerte à leurs enfants. Certains ont parlé de difficultés scolaires, comme une baisse de performance due à la mauvaise qualité de l'enseignement et au défi de s'adapter à une nouvelle école. À Gilgil, les enfants déplacés internes ont parfois dû rester déscolarisés jusqu'à six mois après leur arrivée. Leurs familles avaient tout perdu lors du déplacement et ne pouvaient pas payer les frais d'admission ni les uniformes scolaires. À leur retour à l'école, les enfants étaient stressés de vivre dans un nouvel environnement. Certains avaient perdu leurs parents et leurs proches durant les violences qu'ils ont fuies. Ils n'ont pas eu de bons résultats et ont perdu du temps à se remettre sur les rails. La distance à parcourir pour se rendre dans de bonnes écoles et la surcharge des classes dû à l'augmentation du nombre d'élèves ont également constitué des obstacles à l'éducation. Outre ces obstacles, les enfants déplacés partagent les mêmes salles de classe et les mêmes enseignants que les enfants non déplacés. L'enseignement primaire public est gratuit, mais les autres coûts, comme les fournitures scolaires et les uniformes, peuvent aller de 10 à 100 USD par trimestre.

« Rester à la maison a affecté les enfants. Certains élèves travaillent occasionnellement au lieu d'aller à l'école. Quand ils passent des examens, ils n'ont pas de bons résultats car ils ne sont jamais à l'école. Ils ne disposent pas toujours des bases minimales pour l'école, comme l'uniforme, ce qui affecte leur estime de soi. Les enfants déplacés estiment qu'ils ne sont pas aussi bons que les autres enfants qui ne sont pas déplacés ». Témoignage de la directrice d'une école primaire à Rongai.

À Rongai également, les enfants déplacés ont parfois été déscolarisés pendant plusieurs mois ou plus d'un an, principalement pour des raisons financières ou à cause de la distance entre le lieu d'installation des personnes déplacées et l'école. Comme les familles déplacées luttent pour leur survie, l'éducation n'était pas toujours une priorité. Certains enfants avaient perdu leurs parents et n'avaient personne pour les emmener à l'école. Les écoles les plus proches de la zone d'installation des personnes déplacées ne pouvant accueillir tous les élèves supplémentaires, certains enfants ont dû attendre que leurs familles déménagent ailleurs pour retourner à l'école. Au début, les familles déplacées étaient hébergées dans des camps temporaires, sans savoir quand elles seraient à nouveau déplacées. Comme elles ne voulaient pas payer pour une année scolaire si les enfants devaient être à nouveau déplacés, ils ont attendu.

Priorités pour l'éducation inclusive au Kenya

Bien que le gouvernement du Kenya ait fourni un soutien aux familles déplacées dès 2008 et jusqu'à il y a quelques années, aucun des déplacés internes interrogés ne s'est souvenu d'un programme éducatif pour ses enfants. L'aide est venue sous forme de subventions ou de terres pour la construction d'une nouvelle maison dans la zone où ils avaient trouvé refuge, et était insuffisante pour compenser leurs pertes et leur permettre de recommencer leur vie.

Les pertes financières importantes auxquelles les familles déplacées ont dû faire face lorsqu'elles ont perdu leur maison et tous leurs effets personnels ont empêché environ une sur quatre de faire face aux coûts associés à l'éducation de leurs enfants. Bien que l'enseignement primaire public soit gratuit au Kenya, il comporte des coûts cachés, tels que l'achat d'uniformes, de fournitures scolaires ou le paiement d'un supplément aux enseignants. Les enfants déplacés se sentaient stigmatisés lorsqu'ils devaient aller à l'école sans uniforme ni matériel adéquat.

Ce sentiment de stigmatisation a aggravé le traumatisme subi par de nombreux enfants après avoir été témoins de violences extrêmes dans leur région d'origine et, dans certains cas, de la mort d'êtres chers. Un autre obstacle important mentionné dans les entretiens était la nécessité et le manque de soutien psychologique pour les enfants déplacés. Leur traumatisme a rendu difficile leur concentration en classe, ce qui a aggravé les retards qu'ils subissaient déjà pour avoir été déscolarisés pendant plusieurs mois, six en moyenne.

Garantir un enseignement temporaire dans les camps de personnes déplacées où les PDI trouvent d'abord refuge, puis permettre une inscription temporaire moyennant la réduction ou la suppression des frais dans les zones de transit serait des éléments clés pour éviter une interruption de la scolarité. Des classes supplémentaires pour rattraper les mois d'école perdus pourraient également être proposées aux enfants déplacés à leur arrivée dans leur nouveau foyer.

Description de l'échantillon au Kenya

Au Kenya, 165 personnes déplacées et 154 membres de la communauté d'accueil ont été interrogés dans le comté de Nakuru en juillet 2019. Toutes les personnes déplacées ont quitté leur domicile à la fin de 2007 ou au début de 2008 en raison des violences qui ont suivi l'élection présidentielle. Plus de 40% étaient originaires du comté de Uasin Gishu et 27% du comté de Nakuru. Presque toutes ont été contraintes de déménager à plusieurs reprises : 19% ont été déplacées deux fois, 41% trois fois et 36% quatre fois ou plus. Plus de 80% des personnes interrogées dans la communauté d'accueil connaissaient au moins une des personnes déplacées internes avant leur arrivée dans la zone d'accueil, la plupart d'entre elles étant apparentées. Seulement 14% partagent actuellement leur maison avec des personnes déplacées.

Étude de cas en Somalie^{xxx}

L'éducation des enfants déplacés internes en Somalie

La Somalie est particulièrement vulnérable aux catastrophes. En 2017, après quatre saisons consécutives de sécheresse, le pays était au bord de la famine. Des centaines de milliers de personnes qui dépendaient du bétail et de l'agriculture pour survivre ont été forcées d'abandonner leurs foyers ruraux et de s'installer dans des zones urbaines où ils ont dû trouver de nouveaux moyens de subsistance. Les déplacements liés à la sécheresse se sont poursuivis en 2018, avec 249 000 nouveaux déplacements signalés.

Les écoles dans les zones habitées par les personnes déplacées en raison de la sécheresse sont uniquement des écoles primaires, mais sont généralement gratuites. Au-delà, les parents doivent payer pour envoyer leurs enfants à l'école en dehors du camp. Certaines organisations, notamment Save the Children, Concern Group et le Conseil norvégien pour les réfugiés, fourniraient une aide aux enfants déplacés. Certains fournissent aux enfants handicapés des fauteuils roulants ou du matériel permettant aux élèves aveugles d'accéder à l'école. Toutefois, la qualité de l'enseignement dispensé aux enfants déplacés internes est faible.

« Les élèves [déplacés] ici vont à l'école gratuitement, ils n'ont pas d'uniforme scolaire, ni de pupitre dans leurs salles de classe ni même parfois de cahier ou de stylo. Ils ne paient rien parce qu'ils n'ont rien. »

Témoignage du coordinateur de l'éducation d'une ONG internationale soutenant les PDI.

Les difficultés financières constituent le principal obstacle à la scolarisation des enfants déplacés. Soit les parents ne peuvent assumer les coûts directs ou indirects de leur scolarisation, soit ils ont besoin que les enfants travaillent pour contribuer à la subsistance de leur famille. Certaines filles sont obligées de se marier très tôt parce que leurs parents ne peuvent plus subvenir à leurs besoins. En outre, lors de leur arrivée dans

la zone d'accueil, les personnes ne sont pas au courant des services scolaires mis à la disposition de leurs enfants ou doivent se concentrer sur d'autres urgences avant de se pencher sur l'éducation.

« La vie dans les camps n'est pas assez sereine pour l'éducation. Un estomac affamé qui n'a pas de foyer décent ne peut pas se concentrer en classe. (...) [Les enfants déplacés] ne vont pas immédiatement en classe (...). Seulement après s'être familiarisés avec leur environnement, peuvent-ils peut-être penser à s'inscrire à une école. C'est un processus qui prendra au moins six mois après leur arrivée. » Témoignage d'un enseignant du camp Kulmis, dans le district de Daynile.

L'éducation des enfants déplacés ne cesse d'être interrompue, tout d'abord lorsqu'ils arrivent dans leur région d'accueil, puis lorsqu'ils sont de nouveau déplacés en raison d'expulsions ou pour d'autres raisons, ou lorsque les fonds alloués aux projets des organisations fournissant des services éducatifs s'épuisent.

« Parfois, les organisations installent une école autour des points d'eau ou dans les camps, ou installent des écoles alors que les personnes déplacées sont expulsées par les propriétaires fonciers [peu de temps après]. Les expulsions continues perturbent également l'accès au système éducatif. » Témoignage du coordinateur de l'éducation d'une ONG internationale soutenant les PDI.

Il a également été signalé que des enfants déplacés se sentaient stigmatisés et démoralisés parce qu'ils allaient à l'école sans uniforme, l'uniforme n'étant plus obligatoire pour les enfants déplacés qui n'en ont pas les moyens. Certains enfants font également face à des difficultés car ils parlent une langue différente de celle utilisée à l'école.

Selon un enseignant interrogé, d'autres enfants, qui quittent les zones rurales pour aller en ville, semblent avoir des difficultés à s'adapter au stress de leur nouvel environnement. *« Les enfants semblent vivre dans le stress à cause de la vie en ville qu'ils n'ont jamais connue auparavant : ce sont des gens qui n'ont connu que la vie pastorale »*. La plupart des personnes déplacées sont des nomades sans éducation de base et ne connaissent pas du tout le système scolaire.

Les enfants récemment déplacés à cause de la sécheresse viennent souvent de zones rurales où leur accès à l'éducation était déjà limité. 34,5% des enfants déplacés étaient scolarisés dans leur région d'origine, contre 37% maintenant. Cette légère augmentation de la fréquentation scolaire est due à un plus grand nombre de garçons scolarisés : 41% aujourd'hui, contre 29% avant leur déplacement. Par contre, les filles vont beaucoup moins à l'école : 29% aujourd'hui, contre 45% avant leur déplacement.

Dans 25% des cas, le coût de l'éducation était un obstacle à l'éducation des garçons avant le déplacement. 19% n'avaient pas d'école là où ils vivaient. 62% des familles qui envoyaient leurs garçons à l'école avant le déplacement devaient payer en moyenne 5 USD par mois pour les frais de scolarité, les uniformes et le matériel scolaire. Ce coût moyen reste le même dans la région d'accueil, bien que le transport représente

désormais une dépense supplémentaire. De plus en plus de familles déplacées envoient maintenant leurs garçons à l'école, et paient plus souvent pour leur éducation (71%). Pour presque toutes les familles qui n'envoient pas leurs garçons à l'école aujourd'hui, le coût de l'enseignement est devenu le principal obstacle.

Avant le déplacement, 56% des garçons qui n'allaient pas à l'école étaient considérés par leur famille comme n'étant pas en âge d'être scolarisés, ce qui signifie qu'ils étaient considérés comme suffisamment âgés pour travailler. Ceci mériterait d'être approfondi, mais peut être lié au fait que les garçons plus âgés aidaient leurs parents à s'occuper du bétail ou d'autres travaux pastoraux. Cette raison pour ne pas envoyer les garçons à l'école disparaît des résultats de l'enquête après le déplacement, peut-être parce qu'il ne reste plus de bétail à garder.

La situation était différente pour les filles avant le déplacement, bien que le coût de l'éducation reste similaire avant et après le déplacement : environ 5 USD par mois en moyenne, également dépensés en frais de scolarité, matériel scolaire et uniforme, les frais de transport constituant une dépense supplémentaire dans la zone d'accueil. 41% des familles qui envoyaient leurs filles à l'école avant le déplacement devaient payer pour leurs études, contre 43% aujourd'hui, toujours moins que pour les garçons. Le coût de l'éducation empêchait d'envoyer les filles à l'école dans leur région d'origine avant le déplacement pour 33% des familles déplacées, contre 88% après leur déplacement. D'autres raisons pour ne pas envoyer les filles à l'école dans leur région d'origine était qu'il n'y avait pas d'école à proximité dans 33% des cas, ou que les familles les jugeaient trop jeunes, alors même qu'elles étaient en âge légal d'aller à l'école. L'absence d'école dans la région et le jeune âge disparaissent des résultats de l'enquête après le déplacement.

Plus de 66% des familles qui envoient maintenant leurs enfants à l'école sont plus satisfaites de leur éducation dans la région d'accueil, principalement parce que l'école est gratuite et accessible. La qualité de l'éducation dispensée aux enfants déplacés dans les camps est jugée bien inférieure à celle offerte aux enfants hors des camps, les enseignants des camps étant rarement formés. Les familles de la communauté d'accueil qui peuvent se le permettre envoient plus souvent leurs enfants dans des écoles privées où les enseignants sont formés. Le salaire des enseignants peut varier de 300 USD par mois dans les écoles privées en dehors des camps à 80 USD dans les camps pour les écoles gérées par des organisations d'aide aux personnes déplacées.

Priorités pour l'éducation inclusive en Somalie

Dans cette étude de cas, les obstacles financiers apparaissent à nouveau comme le principal obstacle empêchant les enfants déplacés internes d'avoir accès à une éducation de qualité. Les fonds sont insuffisants pour les organisations non gouvernementales telles que Save the Children, Concern Group, le Conseil norvégien pour les réfugiés et d'autres organisations qui fournissent un soutien éducatif au sein de la zone d'installation des personnes déplacées. Cela se traduit par un manque de fournitures scolaires, des bas

salaires et un manque de formation des enseignants, ainsi que par la fermeture intermittente des écoles lorsque les fonds manquent. La qualité de l'enseignement dispensé aux enfants de la zone d'installation est donc bien inférieure à celle offerte aux enfants non déplacés dont les parents peuvent se permettre de les envoyer dans de meilleures écoles privées en ville. Davantage d'investissements sont nécessaires dans le secteur de l'éducation en Somalie en général, et dans l'éducation en situation d'urgence en particulier.

Les familles déplacées se trouvent également dans une situation économique désastreuse. Bien que l'école primaire soit gratuite dans la zone d'accueil et que les uniformes aient été supprimés pour les enfants déplacés, cela ne suffit pas à assurer leur éducation. Certaines familles doivent envoyer leurs enfants travailler pour survivre, d'autres sont obligées de marier leurs filles tôt car elles ne peuvent plus subvenir à leurs besoins. Certains enfants déplacés ont tellement faim qu'ils ne peuvent pas se concentrer en classe et d'autres manquent l'école pour trouver de l'argent ou de la nourriture dans les rues. Cela montre que les politiques visant à assurer une éducation inclusive aux enfants déplacés doivent inclure un soutien aux moyens de subsistance de leurs familles.

L'instabilité financière signifie également que les familles déplacées sont incapables de trouver un logement sûr et risquent d'être expulsées de façon récurrente. Chaque fois, leurs enfants doivent changer d'école ou risquent de ne plus être scolarisés. L'enseignement secondaire n'est pas gratuit, et n'est disponible qu'en dehors du camp, ce qui signifie que les familles doivent payer des frais de transport supplémentaires pour se rendre en ville. Cela rend l'enseignement secondaire hors de portée pour la plupart des personnes déplacées.

Outre la faim et l'anxiété liée aux difficultés financières de leur famille, certains enfants déplacés semblent avoir des difficultés avec leur nouvel environnement urbain, source apparemment de beaucoup de stress, puisqu'ils étaient habitués à une vie rurale plus calme. Avec un financement suffisant, des classes de plus petite taille et une formation spécifique permettant aux enseignants de prendre conscience de ces circonstances stressantes et d'apprendre à y faire face seraient utiles. D'autres rapports montrent que le fait de ne pas porter l'uniforme peut être perçu comme une stigmatisation par les enfants déplacés qui n'osent pas aller à l'école dans cet état. Si tous les élèves, déplacés ou non, étaient dispensés du port de l'uniforme, ce sentiment de stigmatisation pourrait être atténué.

D'autres mesures peu coûteuses pourraient être prises pour améliorer la fréquentation scolaire des enfants déplacés. Par exemple, veiller à ce que les personnes déplacées nouvellement arrivées soient informées du système scolaire local disponible pour leurs enfants. Deux raisons ont amené de nombreux enfants déplacés à manquer l'école pendant les premiers mois suivant leur arrivée à Banadir : la première est qu'ils accordent la priorité à d'autres besoins, comme trouver de la nourriture et un abri, et la seconde est que de nombreuses familles auparavant nomades, déplacées à cause de la sécheresse, ne sont pas familières avec le système scolaire en général. Les parents d'enfants déplacés ne sont souvent pas allés eux-mêmes à l'école, ou très

peu, car les écoles sont rares dans les zones rurales et parce qu'ils ont déménagé trop souvent. Ils peuvent ne pas considérer l'éducation comme une priorité pour leurs enfants et doivent donc recevoir des informations spécifiques sur les avantages de les envoyer à l'école, en particulier pour les filles qui sont plus souvent non scolarisées que les garçons.

Description de l'échantillon en Somalie

163 personnes déplacées et 160 membres de la communauté d'accueil ont été interviewés à Banadir, près de Mogadiscio. Les personnes déplacées interrogées ont toutes quitté leur domicile à cause de la sécheresse et vivent dans le camp de Garasbaaley, dans le district de Daynile à Banadir, depuis au moins six mois. 73% des personnes déplacées interrogées vivaient à Lower Shabelle, 14% à Bay et 10% à Middle Shabelle. 42% sont arrivées à Banadir en 2017 et 58% en 2018. 62% ont été déplacées deux fois et 26% trois fois. Les membres de la communauté locale interrogés sont tous des personnes vivant à Hodan ou à Warta-Nabada à Baanadir depuis plus de trois ans. 77% ne connaissaient aucune personne déplacée avant leur arrivée dans la région. 77% ne partagent pas leur maison avec eux.

Étude de cas au Yémen

L'éducation des enfants déplacés internes au Yémen

Pour comprendre les impacts de la guerre et des déplacements de population sur le secteur de l'éducation, il est important d'avoir une idée précise de la situation avant la guerre. Au Yémen, cela revêt une importance particulière, étant donné qu'avant le début de la guerre en 2015, le taux d'alphabétisation et de scolarisation était l'un des plus bas du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. En outre, l'écart entre les sexes pour les taux d'alphabétisation et de scolarisation était et reste le plus important de la région. En 2004, le taux d'alphabétisation chez les 15 ans et plus était de 54,1% (73,16% pour les hommes, 35% pour les femmes). Pour les 15-24 ans, il était de 77% (92,85% pour les hommes, 60,6% pour les femmes), montrant des améliorations au sein de la jeune génération, mais toujours une différence de plus de 30% entre hommes et femmes. L'écart entre les taux de scolarisation urbains et ruraux était également élevé, défavorisant particulièrement les filles des zones rurales. En 2005, le pourcentage d'enfants fréquentant l'enseignement primaire obligatoire était de 66%, mais les taux de réussite sensiblement inférieurs.

Les taux d'alphabétisation ont augmenté rapidement dans la région entre 1960 et 1995, mais beaucoup plus rapidement dans les zones urbaines. Par conséquent, dans les pays où la population rurale dépasse toujours la population urbaine, les améliorations dans le secteur de l'éducation ne sont pas aussi marquées. En 2018, la population rurale du Yémen s'élevait à 63%, soit la plus grande population rurale de la région, et près du double de la moyenne régionale de 34,6%. On estime également qu'au Yémen, 80% des enfants d'âge scolaire

vivent dans des zones rurales. Ainsi, les zones rurales devraient être la cible principale du développement du secteur éducatif si l'objectif est d'améliorer significativement l'accès des enfants à l'éducation à l'échelle nationale.

Au Yémen, outre la forte population rurale, les principales barrières à l'éducation avant la guerre étaient la géographie et la topographie, les zones de peuplement dispersées dans les régions montagneuses, l'insuffisance des fonds publics alloués au secteur de l'éducation, notamment les infrastructures de transport public permettant l'accès physique aux écoles des populations rurales dispersées, les taux de pauvreté élevés et la taille importante des familles empêchant celles-ci de subvenir aux besoins éducatifs essentiels de leurs enfants et obligeant ces derniers à contribuer aux revenus de la famille en travaillant, ainsi que des facteurs sociaux qui ont particulièrement affecté les filles dans les zones où les écoles non mixtes ou les enseignantes n'étaient pas disponibles.

Alors que les statistiques d'avant-guerre évaluaient le nombre d'enfants non scolarisés à environ 700 000 en 2016, on estime qu'à la fin de 2018, environ 2 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés. Cette augmentation drastique du nombre d'enfants non scolarisés a été associée à un certain nombre de conditions liées à la guerre.

À la fin de 2018, on estimait que 2 000 écoles étaient inutilisables : 256 détruites par des frappes aériennes ou des tirs d'obus, 1 520 écoles endommagées, 167 écoles abritaient des déplacés internes et 23 étaient occupées par des groupes armés. Dans les zones de conflit actif ou sur les lignes de front, la crainte des parents pour la sécurité de leurs enfants ainsi que le départ des enseignants de ces zones font qu'en moyenne un enfant sur trois seulement va à l'école. Les enfants déplacés internes ont parfois été déscolarisés pendant une longue période. Par exemple, alors qu'ils se trouvaient toujours dans leur région d'origine, des pilonnages, des bombardements ou des affrontements ont forcé les écoles à fermer et les enfants à cesser d'aller à l'école jusqu'à ce qu'ils atteignent une zone plus sûre.^{xxxi} Cette interruption peut durer plusieurs années.

La plus grande barrière à l'éducation des enfants déplacés internes citée par les personnes interrogées est la situation économique de leurs familles. À la fin de 2018, on estime que plus de 81% du pays vit sous le seuil de pauvreté, soit un tiers de plus qu'en 2014. Les familles déplacées pauvres ne peuvent pas payer les fournitures scolaires de base telles que des stylos, des cahiers ou des repas. Les frais de scolarité sont minimes, allant de la gratuité à quelques dollars par an, et certaines familles déplacées en ont été exemptées. Le port d'uniformes scolaires n'est plus exigé afin d'alléger le fardeau financier des familles. Cependant, pour certains, cela ne suffit pas.

« C'est vrai que l'éducation est gratuite, mais cela ne nous suffit pas, en tant que personne déplacée, je ne peux pas payer les fournitures scolaires de base pour mes enfants, bien que ces coûts soient minimales ».

Témoignage d'une famille de déplacés internes dans la ville de Taiz.

De plus, la plupart des familles interrogées ont plus de cinq enfants, ce qui rend le fardeau financier de fournir ces éléments de base très lourd. Les enfants sont souvent obligés de travailler pour aider leurs familles à satisfaire leurs besoins les plus élémentaires.

Les longues distances entre les zones d'installation des personnes déplacées et les écoles les plus proches ou la non-disponibilité d'écoles dans les zones de déplacement sont les deux autres obstacles les plus importants à l'éducation. Tout comme l'ensemble de la population du Yémen, la majorité des personnes déplacées internes vivent dans des lieux d'installation dispersés situés en zones rurales où la distance aux écoles reste un obstacle majeur. L'éloignement de l'école n'est pas seulement un obstacle logistique et financier pour les personnes déplacées, mais aussi un problème de sécurité pour les familles qui ne souhaitent pas envoyer leurs enfants, et en particulier les filles, faire de longs trajets jusqu'à l'école dans le contexte actuel.

Conformément aux tendances d'avant-guerre, les données montrent que ces obstacles à l'éducation affectent davantage les enfants des zones rurales que ceux des zones urbaines. Les familles de personnes déplacées vivant dans les zones rurales vivent loin de la plupart des services de base, y compris les écoles dépourvues de moyens de transport en commun, et ont tendance à être plus pauvres. L'ensemble des familles de déplacés internes interrogées dans les villes de Taiz et d'Aden ont en revanche déclaré que leurs enfants avaient pu s'inscrire à l'école, toutes situées à moins d'un kilomètre de distance.

Les salles de classe surpeuplées, en particulier dans les zones accueillant un grand nombre de personnes déplacées, ont également été mentionnées comme source de préoccupation majeure pour les familles déplacées qui hésitent à envoyer leurs enfants dans des écoles dont la qualité est insuffisante. Par exemple, dans le district d'Al Shamaytain dans le gouvernorat de Taiz, le responsable du bureau de l'éducation a déclaré que les écoles locales avaient intégré des milliers d'enfants déplacés dans leur système depuis le début de la guerre, ce qui avait exercé une forte pression sur les services éducatifs. Dans le district de Qubeitah, dans le gouvernorat de Lahj, un directeur d'école a déclaré que la taille des classes pouvait atteindre 65 élèves dans les écoles de son district, une salle de classe accueillant même 90 élèves. Les familles d'un des camps de personnes déplacées dans le gouvernorat de Taiz ont toutes déclaré que les écoles surpeuplées étaient la raison pour laquelle l'administration des écoles les avait empêchées d'inscrire leurs enfants. Ils affirment toutefois qu'il ne s'agissait que d'une excuse et que la discrimination, plutôt que les classes surpeuplées, était la véritable raison pour laquelle leurs enfants se voyaient refuser l'accès à l'éducation.

Ceux qui ont mentionné cela faisaient partie de la classe des Muhamesheen, un groupe social marginalisé qui vit en dehors du système tribal basé sur les castes. Avant la guerre, ils vivaient dans des quartiers informels à la périphérie des villes ou dans de petits villages insalubres, occupaient des emplois subalternes et beaucoup n'avaient ni éducation ni qualification. La guerre et les déplacements ont encore aggravé leur situation déjà vulnérable.

L'accès aux antécédents scolaires a été mentionné comme un problème dans certaines zones de Lahj, mais pas autant dans le gouvernorat de Taiz. Les familles ont toutes déclaré que l'absence de données antérieures n'avait pas empêché l'admission des enfants dans les écoles de leur zone de déplacement. Cependant, certains se sont plaints de ne pas avoir obtenu de certificat d'achèvement une fois l'année scolaire terminée. *« J'ai pu rejoindre l'école ici mais je n'ai pas reçu de certificat d'achèvement à la fin de l'année scolaire parce que la direction de l'école a demandé que je leur montre les certificats de mon ancienne école, ce qui est pratiquement impossible pour moi, car mon école a été bombardée et ses archives détruites »*, a déclaré une jeune femme déplacée âgée de 18 ans à Taiz. D'autres ont déclaré que, malgré l'absence de registres antérieurs, leurs enfants avaient reçu un certificat d'achèvement. *« Grâce à la coordination entre le bureau de l'éducation du gouvernorat de Taiz et le bureau de l'éducation de Jabal Al-Habshi (région d'origine), mes enfants ont pu s'inscrire à l'école immédiatement »*, a déclaré une mère déplacée dans la ville de Taiz.

Le responsable du bureau de l'éducation a précisé que les écoles essayaient toujours de communiquer avec les écoles des régions d'origine afin d'obtenir la documentation nécessaire concernant les enfants déplacés, mais que cela n'était pas toujours possible, en particulier dans les zones contrôlées par les Houthis ou lorsque l'école ne fonctionnait plus. Ceci afin de *« préserver ce qui reste du secteur de l'éducation »*, a-t-il déclaré, afin de ne pas commencer à distribuer des certificats sans valeur.

Les entretiens n'ont pas eu lieu dans les gouvernorats du nord du Yémen, contrôlés par les Houthis, mais des témoignages de personnes déplacées originaires de Sanaa suggèrent d'autres problèmes importants concernant l'éducation dans cette région. Le non-paiement des salaires aux fonctionnaires, y compris aux enseignants, au cours des trois dernières années a eu de graves conséquences. *« Comment les enseignants peuvent-ils donner quoi que ce soit [transmettre des connaissances] l'estomac vide ! »* Environ 10 000 écoles de 11 gouvernorats sont touchées par cette situation et 51% des enseignants n'ont pas reçu leur salaire depuis 2016.

Une autre famille de déplacés internes a évoqué les effets négatifs de la propagande houthie dans les écoles et leur recrutement de jeunes dans les écoles secondaires. *« Le programme scolaire a été empoisonné par une propagande sectaire dangereuse »*. Le Groupe de surveillance des droits de l'Homme (The Human Right's Monitoring Group), une entité gouvernementale, a récemment publié un rapport sur les violations des droits de l'Homme dans le secteur éducatif dans les zones contrôlées par les Houthis. Le rapport mentionne de faux

certificats scolaires délivrés aux enfants qui rejoignent le combat aux côtés des Houthis, des enseignants contraints d'assister à des formations sur la manière d'enseigner un programme acceptable pour les Houthis, des enseignants et des élèves contraints d'assister à des activités de propagande ainsi que des modifications dans les manuels scolaires afin de promouvoir le programme houthi. Ces changements incluent la suppression des mentions d'Abou Bakr et d'Omar, que l'islam chiite n'apprécie pas, et la promotion du djihad à travers les livres. Les recherches de l'IDMC n'ont toutefois pas permis de confirmer ces faits, la zone contrôlée par les Houthis étant inaccessible pour des raisons de sécurité.

Priorités pour l'éducation inclusive au Yémen

La situation au Yémen reste critique avec l'une des évaluations les plus sévères de l'IDMC en 2019. La sécurité est la principale priorité du pays, pour les enfants comme pour toutes les personnes touchées par le conflit.^{xxxii} Pour beaucoup d'entre eux, aller à l'école signifie risquer d'être blessé ou tué. Pour beaucoup d'autres, il n'y a aucune école où aller, car elles ont été détruites ou sont inaccessibles en raison de la distance et de l'absence de transports en commun. Les administrateurs d'établissements scolaires interrogés ont indiqué que le Conseil norvégien pour les réfugiés et le Conseil danois pour les réfugiés avaient soutenu la rénovation de certaines écoles, mais que cette aide était insuffisante compte tenu des dommages. Dans de telles circonstances, l'enseignement traditionnel à l'école n'est pas toujours possible et il faut envisager d'autres solutions.

La deuxième priorité pour les enfants yéménites et leurs familles est de garantir des moyens de subsistance pour satisfaire leurs besoins essentiels. De nombreuses personnes interrogées ont indiqué qu'elles avaient des difficultés à payer les fournitures scolaires, alors même que des mesures avaient déjà été prises pour réduire les frais de scolarité et renoncer aux uniformes pour les enfants déplacés qui n'en avaient pas les moyens. Certaines personnes interrogées se sont souvenues que l'UNICEF avait offert des fournitures scolaires trois ans auparavant, mais en quantité insuffisante. Aussi, les politiques visant à assurer l'éducation pour tous devraient inclure un programme sur les moyens de subsistance, comme une assistance en espèces ou d'autres formes de soutien financier pour éviter que les familles soient contraintes d'envoyer leurs enfants travailler.

Outre ces priorités, inclure tous les enfants dans le système éducatif nécessiterait une focalisation à long terme sur le développement des zones rurales et une attention particulière portée à la scolarisation des filles et aux groupes marginalisés, tels que les Muhamesheen. Ces problèmes existent depuis longtemps au Yémen et ne résultent pas directement de déplacements internes ou de conflits, mais sont exacerbés par ceux-ci.

La majorité des obstacles rencontrés par les enfants déplacés internes pour accéder à une éducation de qualité sont directement liés au manque de financement. Selon le plan de réponse humanitaire, 2,2% du financement proposé est destiné à l'éducation et, au moment de la rédaction du présent document, seuls

75% de ce financement demandé avaient été fournis par les donateurs. De nombreux enseignants du Nord du pays n'ont pas été payés depuis des années.

Description de l'échantillon au Yémen

Au Yémen, 60 entretiens avec des personnes déplacées internes ont été menés dans les gouvernorats de Taiz, Lahj et Aden en août 2019. Pour des raisons de sécurité, aucune recherche n'a pu être effectuée dans le territoire contrôlé par les Houthis, seules les provinces en-dehors de leur zone de contrôle ont donc été prises en compte pour cette étude. Taiz a été choisi en raison de la présence importante de personnes déplacées. Aden en tant que principal centre urbain et la province de Lahj, en tant qu'importante province rurale.

Les personnes déplacées interrogées ont quitté leur foyer après le début de la guerre en 2015, au début de la guerre ou il y a moins de six mois. La grande majorité, 88%, a déclaré qu'un événement majeur du conflit, par exemple des frappes aériennes ou des affrontements au sol près de chez eux, avait été le déclencheur qui les avait obligés à fuir. La majorité des répondants provenaient de Hodeidah et de Taiz, les deux gouvernorats les plus touchés par les violences liées aux conflits. En outre, certains ont été déplacés de Lahj et de la capitale, Sanaa. La majorité des personnes interrogées ont été déplacées une seule fois, et 31% à plusieurs reprises.

Environ 51% des personnes déplacées interrogées ont déclaré que c'était la présence d'amis ou de membres de leur famille sur le lieu d'accueil qui les avait poussés à choisir cet endroit, tandis que 30% ont déclaré que c'était la bonne situation en matière de sécurité qui les avait conduites là.

DISCUSSION ET OPTIONS POLITIQUES

Le Rapport de suivi mondial sur l'éducation 2020 évaluera les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable 4 pour une éducation inclusive de qualité, en mettant particulièrement l'accent sur ceux qui en sont exclus en raison de leurs antécédents ou de leurs capacités. En s'appuyant sur le Rapport de suivi mondial sur l'éducation de l'année dernière, les discussions permettront d'évaluer dans quelle mesure les enfants déplacés internes peuvent avoir accès à une éducation de qualité.

Une éducation inclusive de qualité est un élément crucial du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui a un impact sur les progrès accomplis dans la réalisation des 17 objectifs de développement durable. Mais le concept d'éducation inclusive remonte à la Convention de 2006 sur les droits des personnes handicapées. À l'origine, il était destiné aux discussions sur les personnes ayant un handicap

biologique, mais il a ensuite été étendu à tous les apprenants, quels que soient les problèmes spécifiques qu'ils rencontrent pour accéder à l'éducation.

Aucun système éducatif ne peut être considéré comme inclusif lorsque des millions d'enfants sont laissés à l'écart au niveau régional, comme c'est le cas en Afrique, comme le montre le présent document. Les études de cas incluses dans cet article montrent peu d'exemples d'exclusion effective du système éducatif de PDI, de ségrégation ou d'intégration par le biais de mécanismes d'éducation différents de ceux de leurs pairs non déplacés. Les personnes déplacées interrogées en Éthiopie, au Kenya et en Somalie pourraient fréquenter les mêmes écoles que leurs communautés d'accueil et recevoir la même éducation. Mais d'autres obstacles les empêchent parfois de le faire et d'apprendre aussi efficacement que leurs camarades de classe non déplacés. Leurs besoins et défis spécifiques ne sont pas pris en compte.

Les impacts des déplacements internes sur l'éducation varient considérablement d'une situation à l'autre. Les déplacements à court terme liés à une catastrophe peuvent avoir des effets limités sur l'accès des enfants à l'école si un soutien adéquat est en place, comme le montre l'étude de cas en Eswatini. Les programmes éducatifs pour les personnes déplacées doivent être conçus au cas par cas, mais plusieurs aspects essentiels doivent toujours être pris en compte et restent trop souvent négligés.

Renforcer les données éducatives sur les déplacements internes

Les estimations présentées ci-dessus peuvent déjà contribuer à une meilleure planification et plaider en faveur d'un accroissement des investissements, mais des données ventilées au niveau national permettraient une évaluation plus précise et plus complète de la situation. Les informations quantitatives sont essentielles, de même que les informations qualitatives plus approfondies telles que celles présentées dans les études de cas, qui peuvent mettre en évidence des spécificités contextuelles sans lesquelles les plans éducatifs ne peuvent pas être inclusifs. Les outils d'enquête existants, tels que les Systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (EMIS), doivent être adaptés pour fournir des informations relatives aux déplacements dans les pays touchés.

Inclure les enfants déplacés dans les plans d'éducation nationaux

Les plans nationaux d'éducation n'excluent pratiquement jamais les enfants déplacés internes, mais tiennent très rarement compte de leurs besoins et défis spécifiques pour assurer leur inclusion réelle. Les plans d'intervention humanitaire et autres programmes d'urgence peuvent être améliorés pour leur fournir une éducation temporaire, mais le déplacement est souvent une situation à long terme qui ne peut être résolue par des opérations à court terme. Les plans nationaux d'éducation devraient prendre en compte les enfants déplacés internes et garantir leur accès à une éducation de qualité, que le pays soit déjà affecté par des déplacements internes ou qu'il les considère comme un risque pour les années à venir.

Inclure le soutien aux moyens d'existence

Le libre accès à l'école est une mesure nécessaire, mais ne suffit pas à garantir que tous les enfants déplacés internes soient scolarisés ou que les difficultés financières ne soient plus un obstacle à leur éducation. Dans l'étude de cas en Somalie, des enfants anciennement nomades qui vivaient dans des zones rurales où les écoles étaient rares auraient pu bénéficier de leur déplacement vers une zone urbaine en termes d'accès à l'éducation. Certains garçons déplacés ont commencé à aller à l'école après leur déplacement, mais ils auraient pu être beaucoup plus nombreux s'ils n'avaient pas été forcés de travailler pour survivre. Les politiques éducatives visant à inclure tous les enfants ne peuvent pas se passer d'une composante dédiée au soutien aux moyens de subsistance pour les familles déplacées. Les coûts cachés de l'éducation, comme les uniformes, les fournitures scolaires et le transport, doivent également être payés.

Fournir un soutien psychosocial

Les traumatismes sont un autre obstacle, largement négligé, à l'éducation. Le déplacement en soi est un choc pour tout un chacun, en particulier pour les enfants. Se séparer de son domicile et de son environnement, de ses amis et de sa communauté est toujours un défi, peu importe le déclencheur. En cas de conflit et de violences, et parfois aussi en cas de catastrophe, les enfants déplacés peuvent également souffrir des horreurs dont ils ont été témoins dans leur région d'origine. Cet impact psychosocial est la conséquence la plus souvent négligée du déplacement. Il peut entraîner un manque d'attention en classe, de l'agressivité à l'égard des camarades et enseignants, des difficultés d'apprentissage et de mémorisation des connaissances, voire des retards ou des abandons.

Éviter la stigmatisation en fournissant un soutien similaire aux enfants déplacés et non déplacés

Les traumatismes psychosociaux liés aux déplacements peuvent être aggravés par un sentiment de stigmatisation ou par des tensions avec les enfants de la communauté d'accueil, bien que cette dernière situation n'ait été rapportée dans aucune des études de cas réalisées pour cette recherche. Un sentiment de stigmatisation a été évoqué en raison du fait que les enfants déplacés ont été autorisés à ne pas porter l'uniforme à l'école car leur famille n'en avait pas les moyens. Bien que cette mesure fût destinée à les encourager à venir, elle les a différenciés de leurs camarades de classe non déplacés. Dans de telles situations, les uniformes devraient être donnés gratuitement ou abandonnés pour l'ensemble des enfants, déplacés ou non.

Embaucher et former des enseignants

Les enseignants sont la base du système d'éducation et il en faut beaucoup plus pour accompagner les enfants déplacés dans les camps ou les communautés d'accueil. Dans les études de cas au Yémen, au Kenya, en Somalie et en Éthiopie, le nombre insuffisant d'enseignants a été mentionné comme un obstacle majeur à la fourniture d'une éducation inclusive et de qualité. Cela peut également avoir des répercussions sur les

enfants non déplacés de la communauté d'accueil, lorsque leurs écoles deviennent surpeuplées après l'arrivée des PDI. Les enseignants devraient également recevoir une formation spécialisée pour répondre aux besoins des élèves déplacés. Dans certains cas, ils devraient être capables de parler différentes langues ou dialectes pour être compris par leurs nouveaux élèves, au moins pendant une phase d'adaptation. Les enseignants devraient également être formés à reconnaître les traumatismes et à y répondre.

Faire face à l'interruption de la scolarité

De nombreux enfants déplacés internes sont déscolarisés, au moins temporairement, du fait de leur déplacement, pendant quelques mois ou plus d'un an. Certains, ayant accumulé trop de retard et en ayant honte, ne retournent jamais à l'école. Des cours supplémentaires devraient être prévus pour les enfants déplacés afin de les aider à rattraper le temps perdu ou à surmonter les difficultés d'apprentissage pouvant découler de leur détresse psychologique. L'interruption de la scolarité pourrait également être limitée par des mesures spécifiques, comme par exemple dispenser les enfants déplacés des procédures d'admission jusqu'à ce qu'ils s'installent de manière plus permanente ou organiser un enseignement temporaire dans les zones de transit ou dans les camps d'urgence.

Accorder une attention particulière aux enfants déplacés susceptibles de présenter des vulnérabilités multiples

Les filles, les enfants handicapés, les enfants des groupes minoritaires, les nomades et les enfants de familles à faible revenu sont souvent laissés pour compte en matière d'éducation, indépendamment de leur situation de déplacement. Lorsque ces enfants sont déplacés, dans des contextes de difficultés financières accrues et de ressources éducatives limitées, ils risquent encore davantage de ne pas être scolarisés. Au Yémen, les taux de scolarisation des filles et des enfants du groupe marginalisé des Muhamesheen étaient moins élevés. En Somalie, certaines familles nomades déplacées n'ont pas envoyé leurs enfants à l'école car elles ne connaissaient pas elles-mêmes le système éducatif et n'en voyaient pas l'intérêt. Une communication dédiée et des incitations pour que ces familles envoient leurs enfants à l'école ainsi qu'un travail avec les enseignants et les enfants de la communauté d'accueil pour s'assurer que les enfants déplacés sont bien reçus peuvent être des options.

Investir davantage dans l'éducation en situation d'urgence - et veiller à la synchronisation avec les stratégies à plus long terme

La plupart des obstacles à l'éducation des enfants déplacés internes résultent d'un manque de moyens financiers, au sein de leur famille, au sein de la communauté humanitaire qui s'efforce de les aider ou au sein du gouvernement. La première étape vers l'inclusion de ces enfants consiste à recueillir des témoignages des apprenants exclus, les obstacles auxquels ils se heurtent pour accéder à l'éducation, à utiliser ces données pour sensibiliser davantage à leurs besoins, et à plaider et lever des fonds en faveur de l'éducation en

situation d'urgence. Mais les études de cas présentées dans cet article montrent également qu'investir dans l'éducation en situation d'urgence ne suffit pas. Si des investissements sont faits pour garantir l'adoption de mesures de prévention efficaces avant que les crises ne se produisent, les effets du déplacement interne sur l'éducation peuvent être sérieusement atténués.

CONCLUSION

Environ 20% seulement des enfants déplacés dans leur propre pays à cause de conflits ou de violences en Afrique subsaharienne ont reçu un soutien éducatif en 2018. Et moins d'un tiers des fonds demandés pour l'éducation dans les plans d'intervention humanitaire dans la région ont finalement été réunis.

La recherche réalisée pour cet article conduit à deux conclusions principales. La première est que, bien que l'éducation et les déplacements internes soient souvent négligés et que les programmes connexes soient sous-financés, ils méritent une plus grande attention. L'éducation de plus de 4,4 millions d'enfants africains est affectée au moins en partie, et 3 millions peuvent même ne pas être scolarisés en raison de leur déplacement et de l'insuffisance des investissements pour leur venir en aide.

Les programmes éducatifs destinés aux enfants déplacés internes sont en effet des investissements dans la croissance économique future et le développement social de l'Afrique subsaharienne, dans la paix et la stabilité des pays et dans le bien-être de leurs populations. Laisser quiconque sans possibilité d'apprendre et de progresser va à l'encontre du développement humain. Exclure des millions d'enfants d'une éducation de qualité, comme c'est actuellement le cas, peut avoir des répercussions sur des pays entiers.

La deuxième conclusion principale de cette recherche est qu'il est possible d'agir maintenant. Le montant nécessaire pour assurer à tous les enfants déplacés internes une formation continue en Afrique subsaharienne s'élève à 275 millions de dollars par an, soit le coût approximatif de cinq Ferrari ou d'un contrat de dix ans avec un joueur de baseball de premier plan. Bien entendu, cela ne représente qu'un soutien éducatif minimal et des millions supplémentaires seraient nécessaires pour assurer une éducation de qualité et remédier aux retards accumulés par les enfants déplacés.

L'absence de preuves tangibles peut être l'une des raisons pour lesquelles l'éducation des personnes déplacées internes n'a pas été prise en compte. La recherche dans ce domaine en est encore à ses débuts et cet article présente les premières estimations du nombre d'enfants affectés au niveau régional. Sans faits et chiffres, il est plus difficile d'attirer l'attention des donateurs et des acteurs gouvernementaux confrontés à des priorités conflictuelles.

Ne pas savoir par où commencer peut également être un obstacle. Ce document propose des options réalistes pour faire face aux conséquences des déplacements internes sur l'éducation. Les bonnes pratiques

en Eswatini, Éthiopie, Kenya et Somalie ont été mises en évidence et peuvent servir dans d'autres pays. Des lacunes ont également été identifiées à travers ces études de cas et peuvent éclairer les interventions prioritaires une fois le financement obtenu.

Il existe des ouvrages sur la mesure des avantages à long terme de l'éducation par rapport aux coûts de celle-ci pour les migrants internationaux, les réfugiés et les enfants handicapés, mais aucune étude de ce type n'a été réalisée pour les enfants déplacés à l'intérieur de leur pays. Ce document est le premier à évaluer le coût de leur éducation, mais montre également la nécessité de mener davantage de recherches pour en mesurer les avantages.

Le financement d'une éducation inclusive et de qualité pour les personnes déplacées internes et dans d'autres contextes de crise ne devrait en aucun cas être considéré comme un don. C'est un investissement dans l'humanité, avec des rendements financiers très concrets en termes d'augmentation des revenus, d'activités économiques, de consommation, de production et d'impôts ultérieurs, et des rendements non moins concrets en termes de paix, de stabilité et de cohésion sociale.

i UNICEF Innocenti, *The two faces of education in ethnic conflict: towards a peacebuilding education for children*, 2000.

ii IDMC, *Multidimensional impacts of internal displacement*, 2018.

iii Joint IDP Profiling Service, *Internal displacement profiling in Mogadishu*, 2016.

iv Joint IDP Profiling Service, *Internal displacement profiling in Mogadishu*, 2016.

v Joint IDP Profiling Service, *Living Conditions of displaced persons and host communities in urban Goma, DRC*, 2014.

vi UNESCO, *Global Education Monitoring Report: Education for People and Planet: Creating Sustainable Futures for All*, 2016.

vii Khawaja, Martinez, Van Esveld, Human Rights Watch *The Lost Years: Secondary Education for Children in Emergencies*, 2017.

viii République Fédérale du Nigeria, *Implementation of the SDGs: A National Voluntary Review*, 2017.

ix Provost, *Schools can play a big role in tackling Somalia's crisis, say aid groups*, *The Guardian*, 2011.

x IDMC, *Multidimensional impacts of internal displacement*, 2018.

xi UNESCO, *Humanitarian Aid for Education: Why it matters and why more is needed*, 2015.

xii Erin, French, *Barriers and Bridges: Access to Education for Internally Displaced Children*, 2005.

xiii International Commission on Financing Global Education Opportunity, *The Learning Generation: Investing in education for a changing world*, 2016.

xiv UNESCO, *Education counts: towards the Millennium Development Goals*, 2010.

xv IDMC, *Multidimensional impacts of internal displacement*, 2018.

xvi IDMC et UNICEF, *Equitable access to quality education for internally displaced children*, Juillet 2019.

-
- xvii IDMC, Global Report on Internal Displacement 2019, Mai 2019.
- xviii UNICEF, Humanitarian Action for Children 2019: Burkina Faso, Janvier 2019.
- IOM, Burkina Faso : Rapport de profilage sur les déplacés internes, Région du Sahel Localité de Déou, 19 – 22 Octobre 2018, Octobre 2018.
- xix IOM, Matrice de suivi des déplacements (DTM) Dashboard #17 Cameroun- region de l'extreme nord 01 – 13 Février 2019, Février 2019.
- xx IDMC, Global Internal Displacement Database, 2019.
- xxi IDMC, Global Report on Internal Displacement 2019, Mai 2019.
- xxii IDMC. Global Displacement Risk Model, 2017.
- xxiii IDMC, Unveiling the cost of internal displacement, 2019.
- xxiv Estimation à partir du plan de réponse humanitaire de l'UNOCHA pour chaque pays.
- xxv IDMC, Measuring the costs of internal displacement on IDPs and hosts: case studies in Eswatini, Ethiopia, Kenya and Somalia, January 2020.
- xxvi OCHA, SOUTHERN AFRICA: Humanitarian Snapshot (Juillet - Août 2018), 2018.
- xxvii Commission Européenne, European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations: Southern Africa and Indian Ocean, 2018.
- xxviii IDMC, Measuring the costs of internal displacement on IDPs and hosts: case studies in Eswatini, Ethiopia, Kenya and Somalia, January 2020.
- xxix IDMC, Measuring the costs of internal displacement on IDPs and hosts: case studies in Eswatini, Ethiopia, Kenya and Somalia, January 2020.
- xxx IDMC, Measuring the costs of internal displacement on IDPs and hosts: case studies in Eswatini, Ethiopia, Kenya and Somalia, January 2020.
- xxxi ACEA & GCE, Position paper on education crisis in Yemen, Education Needs Immediate and Collaborative Support to Prevent One Whole Generation missing out on Education, 2018.
- xxxii IDMC, Severity assessments 2019, February 2020.